

Artisans

ÉDITION **Haute-Garonne**



**Prothésistes-dentistes :
un partenariat avec l'université** P. 33



**Mobilité européenne : de nouveaux horizons
pour les jeunes de l'ESM** P. 35



Journée Portes ouvertes à l'ESM P. 33

**DEVENIR MAÎTRE
ARTISAN C'EST
ENCORE MIEUX** P. 6



**ENTREPRENEUR INDIVIDUEL
À RESPONSABILITÉ LIMITÉE**
P. 16

ANNONCES
TRANSMISSION P. 36



P ANORAMA

Vous êtes artisan d'art... et vous souhaitez participer aux Artisanales du Comminges 2012. Contactez la CMA Antenne de Saint-Gaudens P.7



■ ÉVÈNEMENT

4 **PRÉSIDENTIELLES** n'oublions pas l'artisanat !

■ ACTUALITÉS

- 6 **ÊTRE RECONNU « ARTISAN », C'EST DÉJÀ BIEN...** devenir « maître artisan » c'est encore mieux !
- 7 **SAINT-GAUDENS** les « Pyrénéennes » 21-22-23 septembre 2012
- 8 **AVANT-PREMIÈRE** l'observatoire économique et statistique de la CMA 31
- 9 **PRIX Avenir Métiers d'Art 2012**
- 10 **RSI SUR WWW.NET-ENTREPRISES.FR** gagnez en sérénité en déclarant vos revenus par Internet
- 12 **FORMATION CONTINUE QUALIFIANTE** véritable enjeu pour le développement de votre entreprise

S TRATÉGIES



le rôle du maître d'apprentissage est primordial : motiver, accompagner, transmettre. P.14

■ ENTREPRISE

- 14 **APPRENTISSAGE** la Chambre de métiers et de l'artisanat s'occupe de tout !
- 16 **UN NOUVEAU STATUT POUR UN ENTREPRENARIAT MAÎTRISÉ** l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée

■ ÉCLAIRAGE SAVOIR VENDRE

- 17 **VAINCRE LA PEUR** de vendre
- 18 **CULTIVER** sa différence
- 20 **AFFICHER** son professionnalisme
- 22 **ÉCOUTER PLUS** pour vendre plus

■ 1 JOUR AVEC...

- 24 **UNE COUTURIÈRE-CRÉATRICE** des mains de fée pour le plus beau jour...

■ JEUNES ENTREPRISES

- 28 **GAGNEZ VOTRE STAND** sur les Artisanales de Chartres 2012

D OSSIER

RECONVERSION PROFESSIONNELLE : L'ARTISANAT A DE NOUVEAUX BRAS

Assouvissement d'une passion, envie de création, retour aux sources, choix de vie, recherche d'indépendance...

Leurs raisons sont multiples. Mais tous partent avec un bagage certain pour mener à bien leur nouvelle entreprise P. 29



P RATIQUE



Le suivi des jeunes en entreprise : un impératif. P.35

■ ESM

- 33 **JOURNÉE PORTES OUVERTES** à l'ESM
- 34 **RENDEZ-VOUS** l'École Supérieure des Métiers au Salon Smahrt
- 35 **MOBILITÉ EUROPÉENNE** de nouveaux horizons pour les jeunes apprentis de l'ESM
- TERRITOIRE
- 36 **ANTICIPER LA TRANSMISSION DE SON ENTREPRISE** un atout indispensable pour une reprise réussie
- 37 **LA CMA DANS LES TERRITOIRES** modernisation de l'artisanat
- 38 **LA CMA RENFORCE SA PRÉSENCE** sur le département
- 39 **LES ANTENNES ÉCONOMIQUES** de la CMA 31

R EGARDS

■ ENVIRONNEMENT

- 40 **TPE-PME** mettez en place une démarche qualité à votre rythme
- 41 **PRESSING** des aides pour vous mettre aux normes
- 42 **ENERGY HARVESTING TECH** l'innovation dans le bâtiment au service du développement durable

■ INITIATIVES

- 44 **ENTRETIEN AVEC FRÉDÉRIC TOUBEAU** directeur régional de Pôle Emploi Midi-Pyrénées



É DITO

Louis Besnier
Président de la CMA
de Haute-Garonne

« Une politique pour l'artisanat ! »

Curieusement, le temps semble s'être arrêté... plus rien ne bouge. Les élections présidentielles ont ce paradoxe de mobiliser toute notre attention, tout en plongeant l'ensemble du pays dans une forme de léthargie.

Certes, le trait est un peu grossier. Néanmoins, il m'arrive d'attendre avec impatience la fin de cette période d'incertitude pour que, enfin, la vie reprenne.

Économiquement, nous ne savons pas trop bien où nous en sommes. Le consommateur est dans l'attente, prisonnier de cette étrange ambiance. Et cela est inquiétant pour nos entreprises, car c'est bien la demande intérieure qui fera repartir notre économie.

Espérons cependant, que les femmes et les hommes qui seront élus demain, n'oublent pas que si notre prospérité dépend des chiffres de notre commerce extérieur, la stabilité et la pérennité de notre société dépendent « un peu » de l'état de santé de notre secteur, secteur pour lequel j'attends non des incantations, mais une vraie politique.



Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 16 et 33 à 48 pour les abonnés de la Haute-Garonne.

Le Monde des artisans n°87 - Mars-avril 2012 - Édition de la Haute-Garonne - Président du comité de rédaction des pages locales : Yves Yvinez - Avec le concours rédactionnel de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne - Éditeur délégué : Stéphane Schmitt - Rédaction : ATC, rédactrice en chef : Charlotte de Saintignon, Tél. 01 40 05 23 12, port. 06 82 90 82 24, e-mail : c.saintignon@groupe-atc.com - Ont collaboré à ce numéro : Barbara Colas, Emmanuel Daniel, Guillaume Geneste, Delphine Payan et François Sabyar - Secrétariat de rédaction : M. Anthony, J. Clessienne, J. Neisse - Publicité : ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris - Chef de publicité : Philippe Saint Etienne, Tél. 01 40 05 23 18, e-mail : p.saint-etienne@groupe-atc.com - Publicité nationale : Directeur commercial Mathieu Tournier, Tél. 01 40 05 23 10, fax 01 40 05 23 24, e-mail : m.tournier@groupe-atc.com - Publicités départementales sud-ouest : Thierry (Tél. 06 22 69 30 22) et Cédric Jonquière (Tél. 06 10 34 81 33), fax 05 61 59 40 07, e-mail : thierry.jonquieres@wanadoo.fr - Publicités départementales nord et est : François Bederstorfer, Tél. 03 87 69 18 12, fax 03 87 69 18 14, e-mail : f.bederstorfer@groupe-atc.com - Photographies : Laurent Theeten, responsable image - Promotion diffusion : Shirley Elter, Tél. : 03 87 69 18 18. Tarif d'abonnement 1 an. France : 6 euros. Tarif au numéro : 1 euro. À l'étranger : nous consulter - Conception éditoriale et graphique : TEMA presse, Tél. 03 87 69 18 01 - Fabrication : Pixel image, I. Marlin, J.-M. Tappert, Tél. 03 87 69 18 18 - Éditeur : ATC, 23 rue Dupont des Loges, 57000 METZ, Tél. 03 87 69 18 18, fax 03 87 69 18 14 - Directeur de la publication : François Grandidier - N° commission paritaire : 0316 T 86957 - ISSN : 1271-3074 - Dépôt légal : mars 2012 - Impression : Groupe Socosprint Imprimeurs / 88000 Epinal - Certifiée PEFC CTP/1-013. Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.



Événement

Haute-Garonne

Au moment, où j'écris ces lignes, le futur président de la république n'a pas encore été élu. Néanmoins, quelques observations.

PRÉSIDENTIELLES

N'oublions pas l'artisanat !

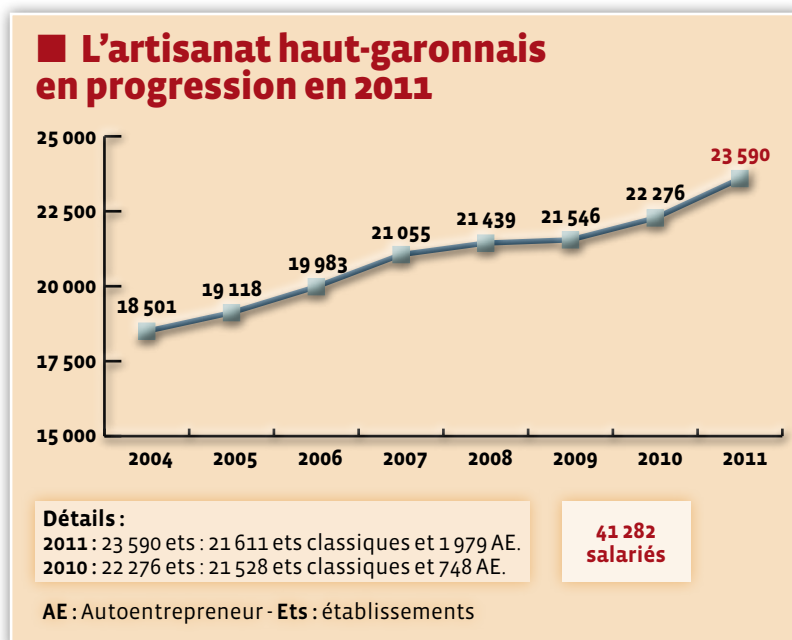
Si sur le plan local, les grands partis politiques se sont rapprochés de nous, pour nous expliquer leur vision de l'avenir, il faut bien reconnaître, qu'il fut rarement question, au plan national, de la plus « grande entreprise » de France pendant cette campagne.

Faut-il s'en émouvoir ? Faut-il s'en étonner ? Non... mais nous pouvons cependant le regretter. À un moment où la France cherche des emplois, à un moment où des milliers de jeunes se trouvent en déshérence et quelquefois sur la voie du renoncement, je pense que nos politiques auraient été bien inspirés d'être plus prolifiques.

Les changements de mentalité

Rappeler les mérites de l'apprentissage et affirmer que les entreprises doivent embaucher des jeunes, c'est bien mais cela ne fait pas une politique.

Pour ma part, je constate que le nombre de contrats d'apprentissage signés, par an, diminue régulièrement dans notre département. Cela signifie qu'il y a péril en la demeure. Les chefs d'entreprise, pour ne parler que des nôtres, se détournent petit à petit de l'apprentissage. Mais, pour quelles raisons ? Elles sont, je pense, multiples. Néanmoins j'en vois quelques-unes qui devaient nous interroger.



Un changement de mentalité est apparu parmi les nouveaux chefs d'entreprise, qui n'ont pas été « nourris au lait de l'artisanat » et qui ne l'ont donc pas dans leurs gènes.

Être maître d'apprentissage, aujourd'hui c'est un métier qu'il faut apprendre. Cela suppose du temps, de l'implication et un réel investissement financier.

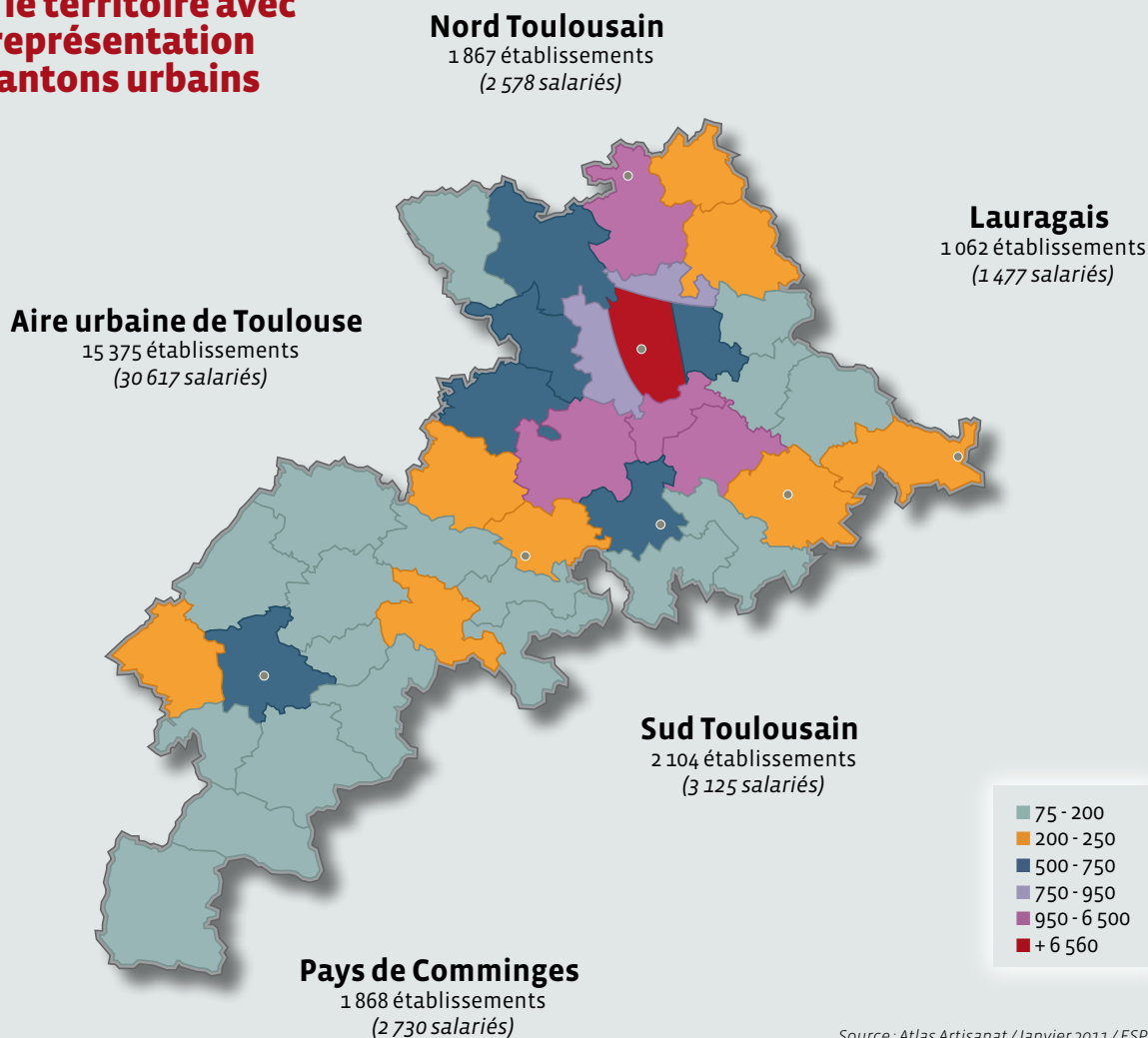
Une vraie politique pour l'avenir

Le coût des réformes (même si elles peuvent être bonnes) est également un obstacle. Je pense au bac pro en 3 ans. C'est bien, car cela permettra sans doute d'attirer les jeunes vers

nos métiers... à condition qu'il y ait des entreprises pour les accueillir. Mais a-t-on pensé au chef d'entreprise, qui va donner de son temps pour former sachant par ailleurs qu'il n'aura le jeune dans son entreprise que 15 jours par mois ?

Tout cela pour dire, que nous ne pouvons plus nous contenter de formules à l'emporte pièce. Si demain, notre pays souhaite que nous formions des jeunes pour en faire des salariés et ensuite des créateurs ou des repreneurs, il faudra autre chose... Ce dont nous avons besoin, c'est d'une politique et non de mesures ponctuelles, une politique qui nous permette de regarder au-delà de la

■ **Au niveau géographique, l'artisanat est présent sur tout le territoire avec une surreprésentation sur les cantons urbains**



ligne d'horizon, une politique forte, mobilisatrice, lisible, s'inscrivant sur le long terme...

Cet exemple de l'apprentissage est à lui seul l'illustration d'un paradoxe que l'on retrouve, malheureusement sur bien de sujets. D'un côté, il est « sacralisé » et de l'autre rien n'est véritablement et durablement entrepris pour lui permettre de se développer.

Des hommes et des femmes de bonne volonté

L'apprentissage n'est pas, bien sûr, ma seule préoccupation, mais sa situation est assez symbolique, de ce que vit notre secteur. Je pourrais également citer, l'économie de

proximité, un thème d'actualité sans pour autant, qu'il y est une politique spécifique pour lui permettre de se développer.

Certes nous sommes des indépendants, mais j'ai quand même l'impression que nous servons aussi l'intérêt général (emploi, création d'activité économique et de lien social en milieu urbain et rural).

Bref, autant de propos que nous avons prononcé mille fois... et qui n'ont guère été entendus. Espérons simplement qu'à l'issue de ces élections, il y aura quelques femmes et quelques hommes de bonne volonté, qui auront envie de faire un bout de chemin avec nous.

Les petites entreprises ont un potentiel de croissance

On dit, et c'est vrai, que la France manque de PME, en insistant plutôt sur le terme « moyenne » que sur « petite » et en citant l'exemple de nos amis allemands. À tous ceux qui nous le rappellent chaque jour, je dis : vous avez raison. Maintenant, sachez aussi que pour devenir moyenne, une entreprise est d'abord petite. Donc, si nous voulons une prospérité qui s'appuie sur des moyennes entreprises, il serait grand temps de s'occuper des petites car elles seules ont un potentiel de croissance.

Je remercie donc par avance tous les futurs élus qui sauront être à notre écoute !

Louis Besnier

A

ctualités

Haute-Garonne

■ Les Rencontres de la CMA

Lundi 18 juin à 14h00 la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne organisera les Rencontres de l'Artisanat sur le thème : « **La Maîtrise de l'énergie** ».

Autour de témoignages d'entreprises et de partenaires, les moyens techniques et financiers ouverts aux entreprises pour mener à bien leur projet seront développés.

RENSEIGNEMENT :

Fabrice Boury Esnault
au 05 61 10 47 93
ou fbouryesnault@cm-toulouse.fr

■ Élection



Marie Sauts, artisanne charpentière à Pouy de Tousseret dans le canton de Fousseret, membre élue de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne, vient d'être élue à titre individuel au conseil d'administration confédéral de la Capeb (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment). Elle rejoint, à cette fonction, David Morales, artisan plâtrier, lui aussi membre élu de la CMA31.

ÊTRE RECONNU « ARTISAN », C'EST DÉJÀ BIEN...

DEVENIR « MAÎTRE ARTISAN » C'EST ENCORE MIEUX !

Le titre de maître artisan, spécifique au secteur de l'artisanat mais reconnu par le grand public, vous confère aux yeux de votre clientèle actuelle et à venir, un meilleur niveau de qualité et de compétence.

Vous avez peut-être été destinataire d'un courrier du Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat, concernant la campagne promotionnelle 2012, ou vous pensez remplir les conditions d'obtention consultable sur le site <http://www.cm-toulouse.fr/> rubrique Artisans et Conjointes/Qualification et titres.

N'hésitez plus ! Distinguez-vous !

Renvoyez-nous le dossier envoyé avec la lettre, accompagné des justificatifs demandés, ou imprimez ce dossier disponible sur



le site de la Chambre de métiers. Pour toute information ou renseignement complémentaire :

CONTACT CMA :

Laurence Rodriguez au 05 61 10 47 24
ou lrodriguez@cm-toulouse.fr

Prochain rendez-vous du Club Entrepreneurs à la CMA : le 11 juin

Le Club Entrepreneurs de la Chambre de métiers et de l'artisanat organise chaque année plusieurs rencontres.

Après les soirées organisées à Revel et Carbonne en début d'année, c'est à Toulouse que se déroulera la prochaine réunion du Club.

Ouverte à tous les artisans, cette rencontre aura lieu le lundi 11 juin pro-

chain à 18h30 à Toulouse à la CMA, sur le thème « Internet comme outil de communication » (site Internet, réseaux sociaux...).

Comme à chaque fois, la soirée se terminera par un buffet apéritif qui permettra aux participants d'échanger leurs expériences et de créer de nouveaux partenariats.

SI VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER :

vous pouvez vous inscrire directement à l'adresse suivante : www.club.cm-toulouse.fr ou nous contacter au 05 61 10 47 61

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Club Entrepreneurs : **Fabienne Vignes** au 05 61 10 47 61 ou fvi-gnes@cm-toulouse.fr

Saint-Gaudens

Les « Pyrénéennes », 21-22-23 septembre 2012



Avec la Chambre de métiers et de l'artisanat, les artisans des métiers du bois exposent leur savoir-faire.

Les « Pyrénéennes », Salon de l'économie agricole et du monde rural, sont devenues au fil des éditions, la manifestation la plus importante de Midi-Pyrénées dans son domaine avec 40 000 visiteurs. Depuis ses débuts, la CMA a toujours été présente avec un espace consacré à l'artisanat. Lors de la dernière édition en 2009, l'éco-construction avait été mise en valeur avec la participation de plus de trente artisans des métiers du bâtiment. 10 000 visiteurs avaient alors découvert les savoir-faire et les techniques présentés par les artisans.

Métiers du bois à l'honneur

En 2012, dans le cadre d'un

programme de promotion soutenu par le Conseil régional Midi-Pyrénées, le thème retenu est celui du bois dans la construction. L'objectif est de faire découvrir au grand public, sur un espace de 400 m², l'artisanat des métiers du bois. Un artisanat qualifié qui utilise du bois de Midi-Pyrénées pour réaliser de l'ossature bois, du bardage, de l'isolation, de la charpente ou de l'aménagement intérieur de la maison. Sous la responsabilité de Marie Sauts, membre élue de la Chambre de métiers et de l'artisanat et présidente des charpentiers au sein de la Capeb 31, cet espace sera réalisé dans un esprit collectif de promotion des savoir-faire artisanaux et de valorisation des innovations dans le bois de construction.

ARTISANALES DU COMMINGES 2012

À SAINT-GAUDENS, ASPET ET LUCHON, L'ARTISANAT D'ART S'EXPOSE

8 000 visiteurs attendus
cette année. En 2011,

les « Artisanales du Comminges » ont connu un véritable succès avec plus de 7 000 entrées enregistrées. Organisées par la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne, ces expositions sont l'occasion pour un public de vacanciers et de curistes qui fréquentent les Pyrénées durant la saison estivale de découvrir le savoir-faire des artisans exposants. L'objectif est double : vendre sur site les produits et se faire connaître d'une nouvelle clientèle. Pour l'édition 2012, les Artisanales du Comminges se dérouleront à :

- Saint-Gaudens dans la Halle aux Grains, du 27 juin au 19 juillet,
- Aspet dans la Maison des Trois Vallées, du 1^{er} au 22 août,
- Luchon dans la Maison des Curistes, du 5 au 27 septembre.

VOUS ÊTES ARTISAN D'ART...

et vous souhaitez participer aux Artisanales du Comminges 2012. Contactez la CMA Antenne de Saint-Gaudens : Didier Ricou au 05 61 89 99 88 ou dricou@cm-toulouse.fr



Vous êtes un professionnel des métiers du bois, vous êtes intéressé pour participer aux « Pyrénéennes » 2012, informez-vous auprès de :

- CMA Antenne de Saint-Gaudens : Jean-François Agnès au 05 61 89 17 57 ou jfagnes@cm-toulouse.fr
- CMA Pyrénées : Graziella Filoni au 06 32 77 28 53 ou gf.cap@wanadoo.fr

Les services de la Chambre de métiers et de l'artisanat

18 bis bld Lascrosses, BP 91030
31010 Toulouse Cedex 6
www.cm-toulouse.fr

• Standard

Tél : 05 61 10 47 47

Fax : 05 61 10 47 48

contact@cm-toulouse.fr

• Centre de Formalités des Entreprises (CFE)

cfe@cm-toulouse.fr

05 61 10 47 71

• Direction des affaires économiques

- **Pôle Accueil Entreprise (PAE)**
creation@cm-toulouse.fr

05 61 10 47 94

- Pôle Entreprise

nwatek@cm-toulouse.fr

05 61 10 47 14

- Pôle aménagement du territoire

vbranover@cm-toulouse.fr

05 61 10 47 15

- Pôle QHSE

mcgargay@cm-toulouse.fr

05 61 10 47 45

• Direction Emploi Formation

- Pôle emploi, Centre d'aide à la décision

gzezot@cm-toulouse.fr

05 61 10 71 26

- Pôle apprentissage

rjulien@cm-toulouse.fr

05 61 10 47 69

- Pôle formation

cjung@cm-toulouse.fr

05 61 10 47 52

• Espace formation continue

3 rue de Toul 31000 Toulouse

formation@cm-toulouse.fr
05 61 10 47 40

• Bureau permanent

4 rue de l'Indépendance

31800 Saint-Gaudens

stgaudens@cm-toulouse.fr

05 61 89 17 57

• Ecole Supérieure des Métiers

Chemin de la Pyramide BP 25

31601 Muret Cedex 1

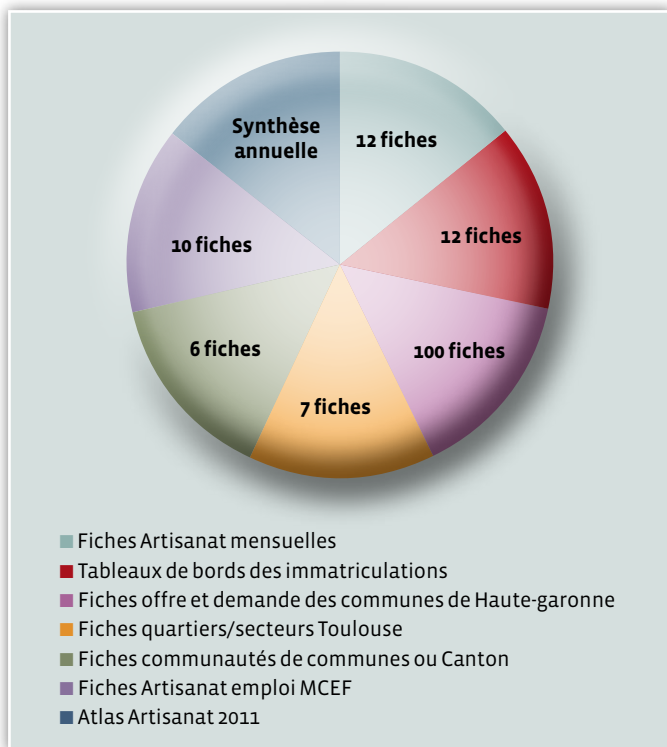
esm@cm-toulouse.fr

05 62 11 60 60

AVANT-PREMIÈRE

L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE ET STATISTIQUE DE LA CMA 31

L'Observatoire économique permet de connaître pour agir. Depuis près de 10 ans, la CMA 31 réalise des analyses sectorielles et territoriales pour diffuser la connaissance de l'Artisanat et promouvoir son développement. C'est tout naturellement qu'en 2011, la CMA 31 met à disposition des décideurs économiques, des chargés de développement et des artisans un observatoire économique et statistique de l'Artisanat. Mieux répondre aux besoins d'études pour promouvoir le développement économique et anticiper le marché est l'objectif poursuivi dans chaque analyse.



Les résultats présentés sont autant d'arguments pour financer l'économie locale et préserver le tissu artisanal face à la conjoncture économique. Alimentant des études de marché et favorisant le marketing territorial, les analyses sectorielles sont multiples : portraits territoriaux (fiches communes, fiches quartiers/secteurs Toulouse, fiches emploi MCEF...), Atlas Artisanat, tableaux de bord... Le panorama des analyses est large et à disposition de tous.

L'observatoire passe au crible la conjoncture économique

La croissance se maintient malgré le contexte économique. Avec 23 590 établissements pour près de 42 000 salariés et 2 900 apprentis, l'Artisanat haut-garonnais est en pleine progression, avec une croissance globale de + 6 % pour les établissements et + 2 % pour l'emploi. Tous les secteurs sont en croissance avec + 7 % pour les activités de proximité clientèle (alimentation et services) et + 5 % pour le bâtiment et la production.

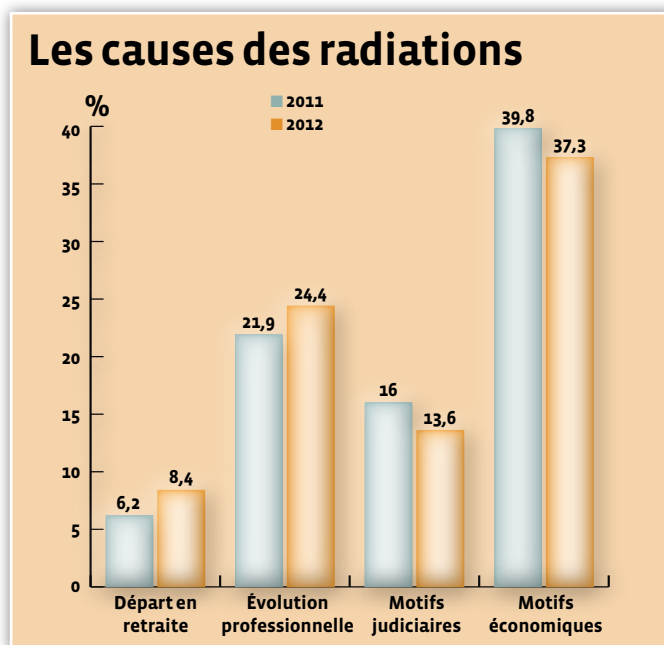
La conjoncture économique a un impact sur les comportements des artisans...

L'analyse des principales causes de radiation montre une augmentation des radiations pour causes économiques et une baisse des radiations volontaires.

En plus du contexte concurrentiel, les motifs économiques montrent aussi l'importance de la préparation à la création d'entreprise, la gestion de l'entreprise et la formation des chefs d'entreprises pour s'adapter au marché, domaines où la CMA propose une offre importante de formations.

(Source : Atlas Artisanat Haute-Garonne 2012 - ESP)

CONTACT CMA :
Études statistiques et prospectives, Karima Belkalem
au 05 61 10 47 82 ou kbelkalem@cm-toulouse.fr



Prix Avenir Métiers d'Art 2012

Récompense du savoir-faire et de la créativité, ce prix, décerné à l'échelon régional puis national, est destiné aux jeunes de moins de 26 ans, élèves et étudiants de la filière métiers d'art, en formation initiale du CAP au Bac +2.

Organisé par l'INMA (Institut national des métiers d'art), le prix Avenir bénéficie du soutien de la Banque Populaire et de la Fondation Michelle et Antoine Riboud et se déroule en étroite collaboration avec les préfetures, rectorats, Chambres de métiers et de l'artisanat et des Direccte (Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi).



Pour concourir, les candidats doivent présenter une oeuvre qu'ils ont intégralement réalisée dans le cadre de leur cycle de formation et dans l'année de leur examen.

L'inscription de leur candidature doit être validée par le chef de l'établissement de formation et le dossier d'inscription doit être adressé au recteur de l'académie avant le 15 juin.

Le jury régional doit se réunir avant le 16 octobre et le jury national devrait se tenir en fin d'année.

Chaque 1^{er} prix régional reçoit une dotation de 250 € et les 3 premiers prix nationaux une dotation de 1000 à 4500 €.

Tous les lauréats se voient offrir un séjour à Paris avec visites d'ateliers et rencontres de professionnels et bénéficient d'une visibilité et d'une première notoriété dans la presse et lors de manifestations.

CONTACTS :

INMA : 01 55 78 85 85 ou prixavenir@inma-france.org
Dossier de candidature et règlement à télécharger sur www.institut-metiersdart.org

TOULOUSE, PLACE DU CAPITOLE

13^e ÉDITION DU MARCHÉ DE NOËL



Le marché de Noël et ses 120 chalets sur la place du Capitole, le rendez-vous de décembre à ne pas manquer.

Fort de son succès grandissant, le marché de Noël, avec ses 120 chalets, retrouvera la place du Capitole du vendredi 30 novembre au mercredi 26 décembre 2012.

Décoration, arts de la table, jeux et jouets, objets de décoration, bijoux, vêtements mais aussi produits de la gastronomie, composent une offre diversifiée et adaptée aux fêtes de fin d'année, moment privilégié pendant lequel les consommateurs sont à la recherche d'idées cadeaux et de produits festifs.

Si votre production s'inscrit dans ce contexte et que vous souhaitez participer à cette édition, vous devez dès à présent remplir un dossier de candidature et le renvoyer avant le 25 mai 2012 accompagné des pièces attestant de votre qualité, de votre parcours professionnel et de photos couleur des produits que vous souhaitez vendre.

Une commission de sélection se réunira la dernière semaine de juin, ce qui permettra aux candidats d'être informés dès juillet de la suite donnée à leur demande.

Dossier à envoyer à :

La Direction des droits de place et marchés
Parking Victor Hugo - Entresol Nord
31000 Toulouse
Tél. : 05 61 22 23 72 / Fax 05 61 22 29 49
Courriel : villagedenoel@mairie-toulouse.fr
Dossier de candidature disponible sur le site internet de la ville www.toulouse.fr

CONTACT CMA :

Sylviane Granier au 05 61 10 47 59
ou sgranier@cm-toulouse.fr

A

Actualités

Haute-Garonne

■ Message d'alerte

Depuis plusieurs mois des sociétés homonymes au Régime Social des Indépendants (RSI) émettent des bulletins d'adhésion pour une prestation de référencement. Cette prestation est FACULTATIVE. Le paiement demandé n'est absolument pas en relation avec la protection obligatoire des travailleurs indépendants.



■ Rendez-vous des anciens membres élus de la CMA 31

Bientôt la 7^e rencontre de l'association de l'Amicale des anciens membres élus de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne. À cette occasion, la CMA invite les anciens élus accompagnés de leur conjoint à se retrouver autour d'un repas qui aura lieu le mardi 16 octobre 2012 à 12h30, salle Raymond Sorribas.

INSCRIPTION :
n'hésitez pas à contacter
Colette Mazure
au 05 61 10 47 36 ou
par mail cmazure@cm-toulouse.fr

RSI SUR WWW.NET-ENTREPRISES.FR

GAGNEZ EN SÉRÉNITÉ EN DÉCLARANT VOS REVENUS PAR INTERNET

Le Régime Social des Indépendants, interlocuteur social unique des artisans et commerçants pour leurs cotisations et contributions sociales personnelles obligatoires, leurs prestations maladie, maternité et retraite, lancera au mois d'avril prochain sa campagne de déclarations de revenus 2011. Elle consiste à récolter auprès de ses adhérents, le montant du revenu servant de base au calcul des cotisations sociales.

Afin d'accompagner ses ressortissants dans les démarches de simplifications administratives, une vaste campagne d'information est menée afin de promouvoir la déclaration gratuite en ligne sur le portail : www.net-entreprises.fr. Il a été construit autour d'un objectif central : faire gagner les entreprises, en temps, en praticité et en sécurité.

En effet, la télédéclaration offre de nombreux avantages :

■ pouvoir remplir le formulaire avant sa réception au format papier, par l'entrepreneur indépendant ou son mandataire (un expert-comptable par exemple) : ouverture du site depuis le 1^{er} avril ;

- bénéficier d'un délai supplémentaire : 14 juin au lieu du 31 mai pour la version papier ;
- réduire le risque d'erreur : le formulaire peut être modifié et réajusté jusqu'à huit fois après l'envoi initial ;
- éviter des cotisations majorées, des droits diminués et des pénalités appliquées en cas d'oubli de déclaration.

**Le RSI met
à votre disposition
un numéro vert :
0 811 250 015
pour vous guider
dans vos démarches.**



Abaissement des seuils des obligations de télédéclaration et de télérèglement

Les seuils des obligations des téléprocédures pour les déclarations et les paiements des impôts et taxes dus par les entreprises ont été abaissés. Parallèlement le champ d'application de l'obligation de

télédéclaration et de télérèglement est étendu. Il est ainsi prévu qu'à compter du **1^{er} octobre 2012**, l'ensemble des entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés, quel que soit le montant de leur chiffre d'affaires,

devront télédéclarer la TVA et régler par paiement électronique les acomptes et le solde de l'impôt sur les sociétés, la TVA et la taxe sur les salaires.

Source : APCMA
et article 53 de la loi de Finances rectificative pour 2011.

GAMME NISSAN UTILITAIRES

OPTEZ POUR UN NOUVEAU BUSINESS MODEL (1)

SHIFT...the way you move



NV200

Volume utile de 4,2 m³

À PARTIR DE 129 € HT/MOIS (2)

Sur NV200 Fourgon 4 portes 1,5 dCi 90 Visia en crédit bail de 60 mois avec un 1^{er} loyer majoré de 3 297 € HT

NV400

Volume utile de 8 à 17 m³

À PARTIR DE 199 € HT/MOIS (3)

Sur NV400 2.3 dCi 100 Visia L1H1 2T8 en crédit bail de 60 mois avec un 1^{er} loyer majoré de 4 890 € HT

Laudis AUTOMOBILES

ZAC Albaud - Montauban - 05 63 022 800



N°Cristal 0810 21 21 21

APPEL NON SURTAXE

POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR WWW.NISSAN-OFFRES.FR

AUTREMENT...mobile. (1) Optez pour une nouvelle façon de travailler. (2) Exemple en crédit bail sur 60 mois, pour NV200 Fg 4 portes 2T 1.5 dCi 90 VISIA neuf, au prix remis de 10 990 € HT soit une remise de 4 210 € HT par rapport au prix tarif conseillé N°20120401 du 01/04/2012 de 15 000 € HT, avec 1^{er} loyer majoré de 3 297 € HT, 59 loyers de 128,94 € HT par mois. En fin de contrat, option d'achat finale de 2 198 € HT ou reprise de votre véhicule par votre concessionnaire pour ce montant diminué des éventuels frais de remise en état standard et des kilomètres supplémentaires, selon conditions générales Argus. Le montant de la reprise servira à solder votre crédit bail. Coût total en cas d'acquisition 13 102,46 € HT. Assistance au véhicule et aux personnes incluse. Modèle présenté : NV200 Visia 1.5 dCi 90 ch 4 portes avec peinture métallisée avec un 1^{er} loyer majoré de 3 297 € HT, 59 loyers de 131,87 € HT par mois. (Phares antibrouillard présentés non disponibles sur cette version en France). (3) Exemple en crédit bail sur 60 mois, pour un NV400 2T8 2.3 dCi 100 Visia L1H1 neuf, au prix remis de 16 100 € HT soit une remise de 6 240 € HT par rapport au prix tarif conseillé N°20120401 du 01/04/2012 de 22 340 € HT, avec 1^{er} loyer majoré de 4 830 € HT, 59 loyers de 188,89 € HT par mois. En fin de contrat, option d'achat finale de 3 220 € HT ou reprise de votre véhicule par votre concessionnaire pour ce montant diminué des éventuels frais de remise en état standard et des kilomètres supplémentaires, selon conditions générales Argus. Le montant de la reprise servira à solder votre crédit bail. Coût total en cas d'acquisition 19 194 € HT. Assistance au véhicule et aux personnes incluse. Modèle présenté : NV400 Acenta 3T3 L2H2 dCi 100 avec un 1^{er} loyer majoré de 5 902,50 € HT, 59 loyers de 231 € HT par mois. Sous réserve d'acceptation du dossier par la DIAC, SA au capital de 61 000 000 € société financière et intermédiaire en assurances. Siège social : 14, avenue sur Pavé Neuf - 93168 Noisy-le-Grand Cedex - SIREN 702 002 221 RCS Bobigny. N°ORIAS - 07 004 966. Assistance souscrite par DIAC auprès d'AXA Assistance France Assurances, « Société d'Assurance régie par le Code des Assurances », S.A. au capital de 7 275 660 €, immatriculée sous le N° SIREN 451 392 724 R.C.S. Nanterre - Siège social : 6, rue André Gide 92321 Châtillon Cedex dont les opérations sont soumises à l'Autorité de Contrôle Prudential - 61, rue Talbot 75009 Paris. Offre non cumulable réservée aux artisans, commerçants, sociétés (hors loueurs, administrations, clients sous protocoles nationaux ou régionaux), valable du 1^{er} avril au 30 juin 2012 dans les points de vente NISSAN participants. (4) Garantie limitée à 10 000 km. NISSAN WEST EUROPE S.A.S. au capital de 5 610 475 €, RCS Versailles B 699 809 174 - Z.A. du Parc de Pissaloup - 8, rue Jean d'Alembert - 78194 Trappes Cedex.

**Artisan débordé
ch. mutuelle pro
compétitive et efficace.**

**Mutuelle partenaire
de votre Chambre
de Métiers propose
réponse personnalisée.**

Mutuelle Bleue, partenaire historique des Professionnels Indépendants vous accompagne pour la mise en place d'une protection sociale complète et de qualité :

- La gestion de votre Régime Obligatoire (artisans et commerçants).
- Une offre globale en santé et prévoyance dans le cadre de la loi Madelin.
- Des garanties avantageuses pour votre entreprise et vos salariés.

Pour tous renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences de Midi-Pyrénées.



Santé - Prévoyance - Assurance

www.mutuellebleue.fr

A ctualités

Haute-Garonne

FORMATION CONTINUE QUALIFIANTE

VÉRITABLE ENJEU POUR LE DÉVELOPPEMENT DE VOTRE ENTREPRISE



Brevet de maîtrise : atteindre l'excellence professionnelle

Interview de Véronique Fontan, coiffeuse, membre des commissions nationales des formations de la Fédération de la Coiffure.

LMA : Quel est l'intérêt pour un chef d'entreprise de suivre la formation BM Coiffure ?

Véronique Fontan : Cette formation permet au chef d'entreprise de se perfectionner dans ses compétences métier en visant l'excellence. Grâce aux modules transverses, il acquiert la capacité à gérer et à diriger de façon pérenne son entreprise.

LMA : Et pour un salarié qui souhaite suivre cette formation ?

V.F. : Le Brevet de Maîtrise coiffure permet au salarié d'élargir ses compétences professionnelles, de valoriser ses acquis, mais aussi de s'ouvrir à de nouvelles fonctions au sein de l'entreprise (par exemple : manager une équipe...). Cette formation lui permet aussi,

s'il le désire, de créer son entreprise avec toutes les chances de réussir. Dans les deux cas, ce diplôme qui a l'avantage de faciliter l'accès aux prêts bancaires, procure un véritable enrichissement personnel en permettant d'atteindre l'excellence professionnelle et d'être titulaire d'un titre de niveau III, rare dans l'artisanat.

- Des formations individualisées, à la carte, permettant à chacun d'avancer à son rythme, prenant en compte les parcours de formation antérieure et les expériences professionnelles.
- Un diagnostic formation par un conseiller spécialisé ; en précisant les compétences à acquérir ou à développer, être en mesure de choisir la formation la plus adéquate.
- Un appui à la mise en œuvre des dossiers financiers de prise en charge des formations pour le chef d'entreprise ou ses salariés.
- Une palette de formations qualifiantes où chacun peut trouver une réponse à son besoin.

Il a pour vocation d'amener les chefs d'entreprise et les salariés vers l'excellence du métier et le pilotage d'une entreprise artisanale.

TEPE

■ Titre Entrepreneur de la Petite Entreprise (TEPE)

Il prépare à piloter un projet de développement au sein d'une entreprise artisanale. À destination des salariés souhaitant devenir second, c'est une Formation-Action basée sur une pédagogie innovante :

- savoir se poser les bonnes questions pour entreprendre,
 - acquérir les bonnes pratiques pour entreprendre.
- Elle se déroule sur 308 heures à raison de 2 à 3 jours par mois en discontinu.

Dispositif CEMA

Actuellement dans le cadre du dispositif Compétences Entrepreneur - métiers de l'artisanat (CEMA), 12 apprentis pâtisseries suivent la formation du titre TEPE à l'École Supérieure des Métiers à Muret. Encadrés par des experts en marketing- commercialisation, gestion et ressources humaines, ils bâtissent un projet pour le compte de leur entreprise : création d'un site Internet, rénovation d'un point de vente, création de nouveaux produits, amélioration des laboratoires de production... À l'issue de leur cursus, ils présenteront leur projet devant un jury de professionnels afin d'obtenir le Titre Entrepreneur de la Petite Entreprise, de niveau III.

BESOIN D'UN CONSEIL, D'INFORMATIONS ?

Notre équipe formation est à votre écoute :

- Frédérique Ciécka au 05 61 10 47 38 ou fciécka@cm-toulouse.fr
- Emmanuelle Boulnois au 05 61 10 47 73 ou eboulnois@cm-toulouse.fr

BGEA-2EA

■ Brevet de Gestion d'Entreprise Artisanale BGEA-2EA*

Il a pour vocation de permettre aux salariés des entreprises artisanales d'acquérir les compétences nécessaires pour :

- piloter et encadrer une équipe,
- commercialiser les produits ou services de l'entreprise artisanale,
- assurer la gestion financière de la structure.

*Encadrant d'Entreprise Artisanale

ADEA

■ Assistant de Dirigeant d'Entreprise Artisanale ADEA

Il reconnaît à son titulaire la capacité à assurer la gestion administrative, commerciale et comptable de l'entreprise artisanale. Il permet de reconnaître et d'officialiser le rôle du conjoint dans la gestion de l'entreprise pour secondier efficacement le chef d'entreprise.

BM

■ Brevet de Maîtrise

Il prépare aux méthodes de direction au sein de l'entreprise artisanale, et permet d'acquérir un champ professionnel complet et détenteur des techniques de pointe.

SIMPLY CLEVER

ŠKODA



Les élèves qui vous choisissent ont déjà de bons réflexes.



ŠKODA Fabia
Monte-Carlo 1.6 TDi 75

à partir de

290 € / mois HT

soit 347 € TTC⁽¹⁾



Vous avez raison de choisir la Škoda Fabia, elle va devenir la voiture la plus convoitée de votre auto-école. Avec ses lignes élégantes, vos élèves auront un bon style de conduite avant même d'avoir leur permis. Tous les modèles Škoda sont disponibles en version auto-école. **IL Y A TOUJOURS QUELQU'UN DE BIEN DANS UNE ŠKODA.**

Location Longue Durée sur 18 mois. Offre valable du 01/01/2012 au 31/06/2012. (1) Location longue durée sur 18 mois 60 000 km pour Fabia Monte-Carlo 1.6 TDi 75, 18 loyers de 347 € TTC (remise spécifique Auto-École incluse) réservée à la clientèle Auto-École (code APE : 8553Z) chez tous les Distributeurs présentant ce financement, sous réserve d'acceptation du dossier par Škoda Bank division de Volkswagen Bank GmbH* - * SARL de droit allemand - Capital social : 318 279 200 € - Succursale France : Paris Nord 2 - 22 avenue des Nations 93420 Villepinte - RCS Bobigny 451 618 904 - ORIAS : 08 040 267 (www.oriass.fr). Modèle présenté : Fabia Monte-Carlo Kit Auto-École 1.6 TDi 75 Cr. Consommation mixte de la Fabia Monte-Carlo Kit Auto-École 1.6 TDi 75 Cr (l/100 km) : 4,2. Émissions de CO₂ (g/km) : 109. ** Voir conditions auprès de votre Distributeur. Simply Clever : Simplement Evident. Volkswagen Group France - Division Škoda - 02600 Villers-Cotterêts - RCS Soissons B 602 025 538

Škoda recommande **Castrol EDGE Professional**. www.skoda.fr

Consommations mixtes de la gamme Fabia (l/100 km) : 4,2 à 5,2. Émissions de CO₂ (g/km) : 109 à 121.

Assistance 24h/24 pendant 7 ans**, garantie 2 ans kilométrage illimité | 200 Points Service Škoda partout en France | Renseignements : 0 969 390 904 (appel non surtaxé)

ESPACE AUTO 31 - Labège - FLEET SOLUTIONS
Florence CANELLAS 06.46.36.84.50 / 05.62.24.01.42
canellas.espaceauto31@yahoo.fr

www.volkswagen-utilitaires.fr

Volkswagen Véhicules Utilitaires recommande **Castrol EDGE Professional**

Voici vos nouveaux collègues de travail.

235 € HT/mois sans apport*
Perte financière incluse**



Crédit-bail sur 60 mois. 60 loyers de 235 € HT sur le Caddy Van. Offre valable du 01/12/2011 au 31/03/2012. L'ensemble de la gamme Volkswagen Véhicules Utilitaires (Caddy® Van, Transporter, Crafter et Amarok) est disponible chez votre partenaire le plus proche. Venez la découvrir et l'essayer dès maintenant.



Véhicules Utilitaires

*Exemple : Caddy® Van 1.6 CR TDi 75 au prix spécial pour ce financement de 12 967 € HT, remise de 2 223 € déduite du prix catalogue au 13/10/2011 de 15 190 € HT. Option d'achat finale : 1 296,70 € HT ou reprise du véhicule suivant engagement sous conditions de votre distributeur. **Coût mensuel de la perte financière inclus dans les loyers : 10,86 €.** Réservée à la clientèle professionnelle (hors ambulances et messageries) chez tous les Distributeurs Volkswagen Véhicules Utilitaires présentant ce financement, sous réserve d'acceptation du dossier par Volkswagen Bank GmbH - SARL de droit allemand - Capital social : 318 279 200 € - Succursale France : Paris Nord 2 - 22 avenue des Nations - 93420 Villepinte - RCS Bobigny 451 618 904 - ORIAS : 08 040 267 (www.oriass.fr). ****Perte financière obligatoire incluse dans les loyers** souscrite auprès de COVEA FLEET - 160, rue Henri Champion - 72100 LE MANS - RCS Le Mans B 342 815 339 régie par le Code des assurances. Montants exprimés HT, hors prestations facultatives. Le nom Caddy® est utilisé par Volkswagen Véhicules Utilitaires avec l'aimable autorisation de Caddie® S.A.

Espace Utilitaire 31 - 3684 La Lauragaise 31670 Labège
Tél. 05 67 22 25 00 - Fax : 05 67 22 25 01 - www.ch-debousac.fr

APPRENTISSAGE

La Chambre de métiers et de l'artisanat s'occupe de tout !



Formez par l'apprentissage, c'est assurer l'avenir de nos métiers !

Parole d'artisan : « L'artisanat a besoin de sang neuf. Pourquoi ne pas investir dans la formation d'un jeune ? Former par l'apprentissage, c'est assurer l'avenir de nos métiers ! Il faut attirer les jeunes vers nos métiers, mais aussi les fidéliser... » La CMA vous répond : « On s'occupe de tout »

- En quoi un jeune apprenti va être utile à votre entreprise ?
- Quelles sont les aides auxquelles vous pouvez prétendre ?
- Vers quel diplôme allez-vous accompagner votre apprenti ?



→ Nos conseillères apprentissage viennent vous rendre visite et vous apportent toutes les informations nécessaires.

CONTACTS :

Géraldine Zénot au 05 61 10 71 26
Muriel Granone au 05 61 10 47 95

- Vous êtes à la recherche du bon profil d'apprenti.
- Vous souhaitez être accompagné sur du prérecrutement.
- Vous souhaitez être aidé pour élaborer le profil du poste.



→ Déposez votre offre d'emploi auprès de notre Bourse Apprentissage.
→ Nos conseillères vous mettront en relation avec des candidats pré-sélectionnés.

CONTACTS :

Géraldine Zénot au 05 61 10 71 26
Christine de Woillemont au 05 61 10 47 64

- Quelle rémunération verser à votre apprenti ?
- Comment l'inscrire dans le centre de formation ?
- Comment établir le futur contrat de travail ?



→ Une équipe spécialisée en formalités apprentissage pour toutes les réponses à vos questions pratiques à l'élaboration du contrat d'apprentissage, selon la législation du travail et les conventions collectives.

CONTACT :

Romain Julien au 05 61 10 47 47

C'est décidé : en 2012, je recrute un apprenti

Comment m'assurer qu'un jeune, a priori attiré par mon métier, puisse une fois diplômé, intégrer mon entreprise. Attirer les jeunes vers l'artisanat ne suffit plus aujourd'hui. Il faut également les fidéliser. Aussi, l'intégration et la valorisation des apprentis, tout au long de leur parcours de formation, demeurent un défi pour chaque chef d'entreprise.

À ce stade, le rôle du maître d'apprentissage est primordial : motiver, accompagner, transmettre. Pour y réussir, n'hésitez plus : venez vous former à la fonction de maître d'apprentissage.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION

contactez notre conseillère auprès des entreprises :
Géraldine Zénot au 05 61 10 71 26

Une formation de courte durée : 14 heures sur 2 lundis, adaptée à vos besoins, vous permettant :

- d'identifier les missions du tuteur,
- de réussir les moments clés du contrat : l'accueil, l'intégration, la construction du parcours,
- d'optimiser la relation avec le centre de formation en suivant les progressions pédagogiques.

Prochaine session : les 4 et 11 juin 2012.

Mutuelle Santévie

La mutuelle spécialiste de la
protection sociale des **Entreprises** et
des **Professionnels indépendants**



Le conseil

Aide au choix de statut des créateurs
Législation fiscale et sociale pour l'entreprise
Interlocuteur unique RSI et mutuelle

Les garanties

Complémentaire santé
Prévoyance
Retraite



La Mutuelle Santévie soutient les créateurs
d'entreprises grâce à une offre adaptée.

VOS AGENCES HAUTE-GARONNE

9, rue de Metz
31000 Toulouse
Tél. : 05 62 30 55 55

1 place Jeanne d'Arc
31000 Toulouse
Tél. : 05 62 73 33 00

4 Rue de la Tuilerie
(en face du RSI)
31130 Balma

Sur rendez-vous uniquement

0970 808 970
Numéro non surtaxé



Depuis le 1^{er} janvier 2011, le statut de l'EIRL (Entrepreneur Individuel à Responsabilité Limitée) permet d'entreprendre sans prendre tous les risques.

CONTACT CMA
CFE au 05 61 10 47 71
ou cfe@cm-toulouse.fr

Un nouveau statut pour un entrepreneariat maîtrisé L'entrepreneur individuel à responsabilité limitée

L'EIRL permet à tout artisan, quel que soit son chiffre d'affaires, de protéger ses biens personnels des risques liés à son activité professionnelle, en lui

affectant un patrimoine identifié, le « patrimoine affecté ». Cette affectation permet de limiter l'étendue des gages vis-à-vis des créanciers professionnels.

Les artisans qui exercent leur activité sous le régime du micro-social peuvent recourir à l'EIRL, au même titre que tout entrepreneur individuel.

Témoignages d'artisans passés en EIRL

Philippe Rodrigues



LMA : Vous êtes installé depuis 2010 dans l'activité de couverture-étanchéité avec aujourd'hui cinq salariés, sur un secteur géogra-

phique du grand sud-ouest, avec une clientèle de particuliers et de quelques donneurs d'ordres. Qu'est ce qui vous a poussé à choisir le statut d'EIRL ?

Philippe Rodrigues : Mon activité s'est très vite développée avec un portefeuille clients important entraînant les recrutements de salariés. J'ai donc voulu protéger mon patrimoine personnel après avoir constaté un premier exercice comptable réussi.

LMA : Qu'est ce qui vous a séduit dans le passage à ce nouveau statut ?

P.R. : Au-delà de la séparation du patrimoine, je souhaitais cumuler plusieurs avantages : rester en entreprise individuelle, avoir des formalités très simples et bénéficier d'une fiscalité à l'impôt sur les sociétés pour mieux financer mes investissements. L'EIRL correspondait tout à fait à mes choix et j'ai donc opté dès le mois de juin de l'année dernière à ce nouveau statut.

EIRL RODRIGUES PHILIPPE
• **Chef d'entreprise :** Rodrigues Philippe
• **Activité :** couverture, étanchéité
• **Adresse :** 38 bis route de Carbonne à Lafitte-Vigordane
• **Tél. :** 05 61 90 07 15
• **Mail :** rodrigues-etancheite@orange.fr
• **Forme juridique :** EIRL
• **Année de création :** 2010, passage en EIRL en 2011
• **Effectif :** 5

Sébastien Fornasier



LMA : Vous êtes artisan poissonnier à Luchon où vous avez repris le fonds familial en 2006. Qu'est ce qui vous a poussé

aujourd'hui à choisir le statut de l'EIRL ?

Sébastien Fornasier : Mon patrimoine personnel étant en train de s'étoffer, je souhaitais le mettre à l'abri des aléas de la conjoncture. J'ai hésité entre faire une société et une EIRL. Le coût du passage en société étant plus élevé pour le même résultat, j'ai préféré choisir le nouveau statut de l'EIRL sur les conseils de mon cabinet comptable.

LMA : Qu'est ce qui vous a séduit dans le passage à ce nouveau statut ?

S.F. : La simplicité et le coût modique des formalités au Répertoire des Métiers, que ce soit pour le passage en EIRL ou pour les déclarations annuelles du patrimoine affecté.

LES FRUITS DE MER
• **Chef d'entreprise :** Fornasier Sébastien
• **Activité :** poissonnerie/traiteur
• **Adresses :** 20 rue Docteur Germes et halle du marché à Luchon
• **Tél. :** 05 61 79 06 79
• **Mail :** sebastien.fornasier@wanadoo.fr
• **Forme juridique :** EIRL
• **Année de création :** 2006, passage en EIRL 2011

Laurent Castany



LMA : Vous êtes prothésiste dentaire à Toulouse, en activité depuis 1998 et vous avez opté en 2011 pour le statut d'EIRL :

quelle a été votre motivation ?

Laurent Castany : Elle a d'abord été fiscale. Je souhaitais opter pour l'impôt sur les sociétés de façon à mieux maîtriser mes charges et notamment les cotisations sociales qui, en entreprise individuelle, étaient basées sur le résultat de mon entreprise et non sur ma rémunération, ce qui était préjudiciable. Préserver mon patrimoine personnel a aussi participé à ma décision.

LMA : Avez-vous rencontré des difficultés particulières pour adopter ce statut ?

L. C. : Non, j'ai trouvé la démarche plutôt simple à réaliser, avec une déclaration à remplir au centre de formalités de la Chambre de métiers et de l'artisanat et l'avantage de ne pas avoir à recourir à un conseil juridique, comme c'est le cas pour passer en société.

CASTANY LAURENT
Chef d'entreprise : Castany Laurent
Activité : Fabrication de prothèses dentaires
Adresse : 27 allée Forain François Verdier à Toulouse
Tél. : 05 61 99 22 23
Forme juridique : EIRL
Année de création : 1998, passage en EIRL en 2011

Journée Portes Ouvertes à l'ESM

Comme chaque année, à l'arrivée des beaux jours et à l'occasion du printemps de l'apprentissage, l'École Supérieure des Métiers de la Chambre de métiers et de l'artisanat était sur le « pont » pour accueillir les futurs apprentis et leurs parents et enseignants lors de cette journée « Découverte des Métiers ». Cette journée variée et riche en animations, expositions, démonstrations et conférences a séduit un grand nombre de visiteurs.

Au programme : visites guidées et personnalisées en fonction du public accueilli,

mini-conférence sur les métiers, exposition de projets pédagogiques... La mobilisation de tous, apprentis, formateurs et administratifs, professionnels et partenaires a permis que cette journée Portes Ouvertes se déroule parfaitement.

Le bilan

On note une significative augmentation de visiteurs pour cette année. En effet, 343 jeunes accompagnés d'une cinquantaine de parents ont découvert les métiers de l'artisanat et les filières de formation.

Les visiteurs

On dénombre 393 visiteurs cette année (80 de plus que l'an passé). Dans la matinée, l'accueil était réservé aux groupes scolaires (environ 100 collégiens et jeunes en projet professionnel mais aussi quelques démarches individuelles). L'après-midi était consacrée aux visites individuelles. Ce public vient à l'ESM avec une idée plus précise de son orientation en se dirigeant donc vers le pôle métier qui l'intéresse. Cependant, ces visiteurs ont pris le temps de faire le « tour » de l'établissement, attirés par les différentes animations proposées.



- 1 - L'ESM s'est mobilisée pour offrir un accueil personnalisé aux visiteurs.
- 2 - Visite de la salle de travaux pratiques en prothèse dentaire.
- 3 - Apprentis et formateurs de la section mécanique carrosserie devant un de leurs projets pédagogiques.
- 4 - Démonstration dans la section boucherie charcuterie.
- 5 - Les apprentis BAC Pro moto en démonstration.
- 6 - Examen de vue à l'atelier d'optique.



PROTHÉSISTES - DENTISTES

UN PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ

Dans le cadre d'un rapprochement des formations artisanales et universitaires, les apprentis prothésistes dentaires de l'École Supérieure des Métiers de Muret ont participé à une journée d'échanges à la faculté d'odontologie, avec les étudiants dentistes de 4^e année.

Les BTM ont pu assister à une conférence sur la prothèse maxillo-faciale, présentée par Éric Toulouse, suivi d'un cours magistral avec les étudiants dentistes, dispensé par le Dr Raynaldi ; le



Apprentis et étudiants travaillent de concert lors d'une séance de travaux pratiques.

tout dans une ambiance studieuse, un esprit positif et constructif.

Cette journée s'est achevée par une séance de travaux pratiques des étudiants dentistes, encadrés par nos apprentis, enchantés de mettre en avant leurs connaissances et leurs savoir-faire auprès d'un public intéressé et très attentif à leurs conseils.

De l'avis de tous (apprentis, étudiants, formateurs et enseignants), cette expérience est à renouveler le plus régulièrement possible, pour maintenir cette relation de respect et de sérieux dans leurs professions respectives.

■ CONFÉRENCE

« L'avenir et le devenir des métiers de l'alimentation », quand alimentation rime avec passion



À la demande de la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail, la Chambre de métiers et de l'artisanat a organisé, le 7 février dernier, sur l'espace conférence du SMAHRT, un débat avec les jeunes sur « L'avenir et le devenir des métiers de l'alimentation ».

De nombreux jeunes, actuellement en formation dans les métiers concernés, étaient au rendez-vous et ont échangé avec intérêt et passion avec des professionnels venus présenter leur parcours :

- Louis Besnier, boucher, président de la CMA 31,
- René Salut, boulanger,
- Frédéric Lopez, pâtissier,
- Olivier Paredes, artisan pâtissier et formateur en pâtisserie,
- Régis Piquemal, formateur en boucherie.

La conférence, animée par Yves Yvinec, directeur de la CMA, et Catherine Gavet, directrice de la formation, a suscité de nombreuses questions de la part des jeunes et a montré aux chefs d'entreprise présents que la relève était assurée.

RENDEZ-VOUS

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES MÉTIERS AU SALON SMAHRT

L'ESM était présente du 5 au 8 février pour le rendez-vous du grand sud-ouest au Salon des Métiers de l'Alimentation et de l'Hôtellerie-Restaurant au parc des expositions de Toulouse. Retour sur les temps forts du salon...

Dimanche 5 février « Espace Concours Restauration »

Sélection régionale en préparation de la finale nationale du « Meilleur Apprenti de France » en boucherie, à l'initiative de la CGAD et sous l'égide du Syndicat de la Boucherie. Nicolas Laffargue de l'ESM, apprenti en CAP boucherie chez M. Lo Piccolo à Cépet, a obtenu la première place à la sélection régionale.



Nicolas Laffargue lors de la sélection départementale à l'ESM.

Lundi 6 février : Espace Concours Boulangerie-pâtisserie

Démonstrations d'apprentis en boulangerie proposées par la CGAD et l'École Supérieure des Métiers de Muret.

Mardi 7 février : trois classes de boucherie, de pâtisserie et de boulangerie au salon

Après avoir fait le tour des exposants, les jeunes apprentis, accompagnés de leurs professeurs d'anglais et de



Le président Besnier, les enseignants et les apprentis en CAP boucherie à l'ESM sur le SMAHRT.

français, très attentifs aux démonstrations ont fait un travail sur le goût en dégustant les divers produits proposés. Ils devaient ensuite rendre compte des différents ingrédients présents et parler de l'originalité de la composition. Les apprentis de l'ESM étaient également présents sur le salon non plus en tant que visiteurs mais pour animer des stands de démonstration, une expérience professionnelle supplémentaire et constructive dans leur parcours de formation.

démonstrations d'élèves

Cyrille Sanchez et Olivier Parédès, accompagnés de leurs élèves en mention complémentaire pâtisserie et en 2^e année de Brevet Technique des Métiers, ont animé sur « L'Espace des Chefs » le stand de démonstration croquemouches. À cette occasion, les apprentis ont pu réaliser durant trois heures quelques pièces en croquemouche.

Pièce anneau floral
réalisée par Clothilde
Dubois en Mention
Complémentaire
Pâtisserie.

Mercredi 8 février :



Pièce Cygne réalisée par Charlotte Santacreu en Mention Complémentaire Pâtisserie.



Mobilité européenne : de nouveaux horizons pour les jeunes apprentis de l'ESM !

Quelques jours avant leur départ pour la Finlande, Shirley Gras et Laurie Domingues, toutes deux apprenties en Bac Professionnel Optique Lunetterie, nous faisaient part de leurs impressions sur ce voyage.

« Nous avons entendu parler des bourses de mobilité européenne Ap'N Go en début d'année, et nous avons eu le désir de nous lancer dans cette aventure pour une durée de 15 jours ! Si nous avons choisi ce pays, c'est parce qu'il est en plein développement, très axé vers l'écologie et le respect de l'environnement et surtout, il présente un mode de vie tout à fait autre. En Finlande, l'optique présente des techniques de travail différentes des nôtres, nous avons hâte de les décou-



Shirley et Laurie, en BAC Pro Optique Lunetterie, s'envolent pour la Finlande.

vrir ! Bien sûr, nous avons quelques appréhensions, le climat, l'adaptation au mode vie, le langage professionnel que l'on ne maîtrise pas forcément, tout cela présente plusieurs inconnues.

Mais notre motivation l'em-

porte et nous pensons vraiment que cela va nous apporter une expérience enrichissante. »

Shirley et Laurie ne manqueront pas de nous livrer leur expérience dès leur retour de Turku.

Rendez-vous pris dans le prochain LMA...

■ RETOUR EN BELGIQUE

Autre destination européenne : la Belgique. Cette année encore, un groupe de 22 apprentis boulangers et pâtisseries accompagné de leurs enseignants, se rendra à Bruxelles du 23 juin au 7 juillet. M. Livigni, enseignant de pratique professionnelle à l'ESM, raconte : « Les entreprises belges qui ont accueilli les apprentis de l'ESM l'an passé, très satisfaites de leur niveau professionnel, ont toutes répondu favorablement à cette nouvelle édition de mobilité européenne. De nouvelles entreprises ont été démarchées cette année dont l'entreprise Ducobu à Waterloo, championne du monde de pâtisserie ! Ces projets mobilité apportent énormément à nos jeunes tant sur le plan professionnel que personnel. D'ailleurs, chaque année, un ou deux apprentis décrochent un CDD en Europe. »

VIE DE L'ESM

LE SUIVI DES JEUNES EN ENTREPRISE : UN IMPÉRATIF

C'est un moment attendu par les maîtres d'apprentissage, un échange enrichissant et constructif permettant de suivre la progression de l'apprenti, d'endiguer des situations ou des difficultés rencontrées en apportant bilatéralement des solutions.

Christian Dupin, enseignant dans le domaine professionnel Bac Pro mécanique, nous précise que l'intérêt de la visite est primordial. D'abord, la première visite sert à présenter le déroulement de la formation en accentuant la partie technique, les outils de l'alternance tels que le carnet de liaison, les grilles d'évaluation des compétences, les objectifs à atteindre, les orientations à prendre dans le parcours de l'apprenti. La deuxième visite vise surtout à faire le

point sur le comportement professionnel du jeune (savoir-faire et savoir être), l'exécution des tâches en autonomie et son évaluation. À ce stade de la formation, cet échange s'avère constructif et bénéfique pour l'apprenti mais aussi permet de redynamiser le maître d'apprentissage dans son rôle de responsable de la transmission des savoirs professionnels en entreprise. De plus, en fin de formation, la visite revêt un impératif de suivi et une meilleure efficacité dans la pour-

suite de la formation vers des niveaux supérieurs proposés au sein de l'ESM.

CONTACT ESM

05 62 11 60 60 ou esm@cm-toulouse.fr

Christian Dupin en cours de pratique professionnelle dans l'atelier mécanique auto avec des apprentis de l'ESM.





■ ENQUÊTE

Des projets sur le territoire du Sicoval

La CMA 31 et la Communauté d'agglomération du Sicoval poursuivent leur collaboration en direction des TPE du sud-est toulousain et des entreprises artisanales. Au printemps 2012, une enquête mailing est lancée afin de recueillir les besoins et attentes des chefs d'entreprises. L'objectif final est d'accompagner les projets de développement d'entreprise (investissements, implantation...) en proposant conseil, orientation vers les aides financières, aide au montage des dossiers, communication, aide au recrutement... et d'envisager des opérations plus collectives (réunions, formations...). Retournez-nous ce questionnaire dans les meilleurs délais et/ou contactez-nous.

CONTACTS

• **CMA: François Minot**
au 05 61 10 47 22
fminot@cm-toulouse.fr
• **Sicoval:**
Sylvie Ortolan au
05 62 24 28 18 ou sylvie.ortolan@sicoval.fr

Anticiper la transmission de son entreprise Un atout indispensable pour une reprise réussie

Pour vous aider dans cette démarche, un Conseiller spécialisé vous accompagne personnellement tout au long de cette étape et réalisera après visite de votre entreprise :

- un diagnostic économique,
- un rédactionnel pour la diffusion de manière anonyme de votre offre de vente de fonds sur les sites Internet www.actcontact.net et www.bnoa.net ainsi que sur notre bulletin trimestriel d'affaires à céder,
- une mise en relation avec des repreneurs intéressés.

CONTACT CMA:

Nathalie Watek
au 05 61 10 47 14
ou nwatek@cm-toulouse.fr

AFFAIRES À CÉDER

• OFFRE N° 48710

COIFFURE MIXTE
À céder cause retraite. Situé commune du Lauragais, emplacement privilégié avec possibilité de stationnement. Exploité par chef d'entreprise depuis 2002 avec 1 salarié et 1 apprenti en BP. Local technique de 20 m² avec réserve, refait en 2010 avec climatisation réversible. Équipé de 2 bacs de lavage et 4 postes de coiffage. CA : 90 704 €. Loyer : 500 €/mois TTC. Prix du fonds : 65 000 €. Contact : M^{me} Gaigné au 05 61 10 47 92

• OFFRE N° 48703

CARROSSERIE
URGENT cause santé, agent de

marque vend fonds sur Toulouse. Activité 95 % carrosserie, spécialisée sur les véhicules haut de gamme. Emplacement privilégié en zone d'activité à proximité d'un axe de communication. Intégré réseau AD, clientèle fidèle. Matériel et équipement complets. Local fonctionnel de 850 m² + parking goudronné et clôturé. Affaire en expansion, exploitée depuis 10 ans par le chef d'entreprise entouré d'une équipe stable et autonome de 5 salariés. Partie mécanique peut être dynamisée. CA 2010 : 618 834 €. Prix du fonds : 200 000 €

Contact : M^{me} Faugères au 05 61 10 47 20

• OFFRE N° 48704

LAVERIE AUTOMATIQUE, BLANCHISSERIE, REPASSAGE, PRESSING
Située à Blagnac. Très bon emplacement commercial sur station de tramway. Possibilités de stationnement. 1 salarié. Local de 70 m² environ. 6 machines à laver Electrolux, 4 séchoirs, centrale de paiement, distributeur de lessive, climatisation, vidéosurveillance, ouverture automatique partie laverie. CA : 100 000 €. CA en progression sur l'année en cours. Loyer : 1 100 €/mois HT + charges. Prix du fonds : 89 000 €. Contact : M^{me} Roth au 05 61 10 47 19

• OFFRE N° 48689

AMBULANCES
Entreprise bénéficiant d'une bonne notoriété située à l'ouest de Toulouse. Clientèle locale fidélisée composée principalement de particuliers. 6 agréments. Entreprise exploitée par deux associés et 6 salariés. 2 ambulances et 4 VSL en crédit bail. CA : 416 083 €. Prix de vente : 300 000 €. Contact : M^{me} Guiraud au 05 61 10 47 18

• OFFRE N° 48644

ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ

À céder cause retraite. Située dans le sud-ouest de Toulouse. Local en zone d'activité avec bureau et zone de stockage, véhicules et matériels nécessaires à l'activité. Exploitée depuis 1997 par couple et 7 salariés à temps plein. Marchés essentiellement basés à Toulouse dans le domaine du tertiaire (collectivités locales, administrations publiques...). CA : 1 091 801 €. Loyer : 1 600 €/mois HT. Prix du fonds : 310 000 €. Contact : M^{me} Gaigné au 05 61 10 47 92

• OFFRE N° 48609

INSTITUT DE BEAUTÉ

Situé dans centre commercial dans commune résidentielle sud-est agglomération toulousaine. Exploité en SARL. Local de 110 m² entièrement rénové et décoré, 5 cabines climatisées, équipement complet. Loyer : 680 €/mois. Bail récent. 1 employée qualifiée, 1 apprenti. CA : 67 000 € en progression. Prix du fonds : 75 000 €. Cession de parts : 35 000 €. Contact : M. Minot au 05 61 10 47 22

• OFFRE N° 48610

GARAGE MÉCANIQUE CARROSSERIE, VENTE VN (import) ET VO

Situé sud-est agglomération toulousaine. Affaire à bonne notoriété, exploitée en SARL. Équipement atelier complet, aux normes. 2 ouvriers qualifiés, 1 secrétaire administrative/commerciale. Local fonctionnel de 350 m² sur environ 3 000 m². Loyer : 2 400 €/mois. CA : 430 000 € (dont 120 000 € de commissions). Prix du fonds : 180 000 €. Accompagnement cédant possible. Contact : M. Minot au 05 61 10 47 22

• OFFRE N° 48616

CHARCUTERIE TRADITIONNELLE, PLATS CUISINÉS, ACTIVITÉ TRAITEUR

Située nord Haute-Garonne, dans commune de plus de 6 000 habitants. Deux points de vente, locaux de 60 et 150 m² avec laboratoire. 7 salariés. Équipement complet dont camion frigo. CA : 507 000 €. Loyer mensuel : 1040 € et 300 €. Prix du fonds : 120 000 €. Contact : M. Daimé au 05 61 10 47 11

• OFFRE N° 48643

COIFFURE MIXTE

Situé canton Le Fousseret. Clientèle locale, 80 % dames et 20 % hommes. Local commercial de 40 m² climatisé. Travaux réalisés en 2009. Équipé de 2 bacs, 3 fauteuils de coiffure, 1 séchoir, 1 Climazon. Tenu par chef d'entreprise. CA : 23 444 € sur 8 mois. Loyer : 110,37 €/mois. Prix du fonds : 27 000 €. Contact : M. Ricou au 05 61 89 17 57

• OFFRE N° 48591

BOUCHERIE CHARCUTERIE PLATS CUISINÉS

Située à l'est de l'agglomération toulousaine, au cœur d'un village de près de 2 000 habitants. Très bonne notoriété. Agréable local de 95 m² refait en 2009. Magasin de 50 m² environ, deux laboratoires, chambre froide avec moteurs récents, accès possible sur l'arrière du local. Climatisation neuve, grille de sécurité, alarme. Équipement complet et en bon état de fonctionnement. Activité exercée par un couple avec un salarié à temps plein. Chiffre d'affaires en progression constante y compris sur 2011. CA 2010 : 392 243 €. Loyer : 1 370 €/mois. Prix du fonds : 170 000 €. Contact : M^{me} Roth au 05 61 10 47 19

JE VENDS MON ENTREPRISE

DES PROFESSIONNELS POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS

La Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne et la Communauté d'agglomération du muretain organisent une journée « Transmission - reprise d'entreprise », le lundi 25 juin 2012, à partir de 8h30 à l'hôtel communautaire, 8 bis avenue Vincent Auriol à Muret. Le matin, avocat, expert et conseillers

animeront une conférence sur les aspects juridiques et fiscaux de ces opérations. À partir de 13h30, des rencontres individuelles seront proposées avec des spécialistes : conseiller transmission de la Chambre de métiers, avocat, expert-comptable, notaire, conseiller en gestion patrimoniale. Ils répondront à toutes les questions.

Cette manifestation est l'occasion pour tous les dirigeants qui envisagent de vendre leur affaire, d'avoir les informations clés pour mener à bien leur projet.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

Contact CMA au 05 61 10 47 14
ou nwatek@cm-toulouse.fr



LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DANS LES TERRITOIRES

MODERNISATION DE L'ARTISANAT

La Chambre de métiers et de l'artisanat est un partenaire actif auprès des collectivités locales qui s'engagent dans la modernisation de l'artisanat et du commerce de proximité.

Actuellement, cinq communes ou communautés de communes du Comminges sont dans un processus d'accompagnement à la modernisation de l'artisanat et du commerce (OMPCA).

■ **Montréjeau** : L'opération est engagée depuis 2010. La principale action a porté sur la rénovation de la halle qui accueille les jours de marché les commerçants et artisans ambulants.

■ **Aspet** : La phase d'étude pour fixer les objectifs est en cours, enquête auprès des commerçants, des artisans et des consommateurs.

■ **Cazères-sur-Garonne** : La phase d'étude est également lancée.

■ **Martres-Tolosane** : L'opération est en cours de réalisation.

• Les travaux d'aménagement du tour de ville ont débuté depuis septembre 2011. L'objectif est de valoriser le patrimoine architectural et favoriser un cadre d'achat pour les commerces de proximité du cœur de ville.



Rénovation du tour de ville à Martres Tolosane.

• Trois projets de modernisation d'entreprises artisanales et de commerces ont été financés et un dossier est en cours d'instruction.



Logo des faïenciers Martres.

• « Martres Animation Commerces et Artisanat », l'association des commerçants de Martres-Tolosane a organisé le marché de Noël 2011 et souhaite proposer un programme d'animation pour l'année 2012.

INTERVIEW

Pierre-Jean Abadie, vice-président de la Communauté de communes du saint-gaudinois en charge du commerce et de l'artisanat.

LMA : Pourquoi une opération de modernisation du commerce et de l'artisanat à Saint-Gaudens en 2012 ?

P.J. A. : Le développement de la grande distribution en périphérie, et notamment la future implantation d'une grande enseigne, conduit à des changements d'habitude de consommation en centre-ville, phénomène bien connu dans toutes les agglomérations. Aussi, la communauté de communes du Saint-Gaudinois apporte son soutien à la modernisation des activités économiques de proximité dans les communes rurales du territoire. Il faut savoir que l'enjeu est d'importance avec 300 commerces et 1 000 emplois concernés.

LMA : Quels sont les principaux objectifs de l'opération ?

P.J. A. : Trois axes forts ont été retenus :

- aider la modernisation du commerce et de l'artisanat par du conseil et des subventions aux investissements,
- réaliser des investissements publics sur l'espace urbain du centre-ville (travaux de modernisation de rue commerçante, repositionnement du marché, devenir de la halle aux grains, stationnement, sens de circulation...),
- accompagner les actions d'animation et de promotion menées par l'association des commerçants et artisans.



• Le pôle faïencier, une des spécificités de l'OMPCA de Martres-Tolosane a mis en place des actions de communication à la maison Midi-Pyrénées pour les fêtes de fin d'années, de Pâques, le Salon du tourisme... Des projets de plaquettes de communication sont en cours de réalisation.

■ **La Communauté de communes du Saint-Gaudinois** : L'opération est également en phase opérationnelle.

• 199 000 € de travaux de modernisation ont été subventionnés pour onze bénéficiaires et quatre dossiers sont en cours de finalisation.

• La rénovation de la rue de la République a été menée afin de mettre en valeur les commerces présents.

• La réalisation d'autres investissements est également programmée : signalétique, étude de faisabilité sur la halle aux grains, acquisition de structure de chapiteaux pour des animations commerciales.

• Le soutien à l'association des commerçants et artisans « Saint-Gaudens Commerces + » afin de lui permettre de lancer de nouvelles animations dans la ville.



Modernisation des commerces de Saint-Gaudens : Salon d'esthétique d'Alexandra Goupil et boutique de restauration de meubles de Jean-Antoine Dufau.

• Le diagnostic hygiène et accessibilité pour les artisans des métiers de bouche, et la promotion de l'éco construction pour les artisans du bâtiment, deux actions réalisées par la CMA.

CONTACT CMA :

Antenne de Saint-Gaudens : 05 61 89 17 57
ou sgaudens@cm-toulouse.fr

LA CMA RENFORCE SA PRÉSENCE SUR LE DÉPARTEMENT

Grenade : première formation décentralisée

La première formation décentralisée sur le Nord du département a eu lieu le lundi 26 mars dans les locaux du Comité de Bassin d'Emploi de Grenade.

Treize stagiaires représentant onze entreprises avaient répondu présents sur le thème de l'organisation de la gestion dans l'entreprise.

La prochaine session aura lieu, toujours à Grenade, le 18 juin sur le thème de la sécurité au travail et le Document Unique.

Vous pouvez d'ores et déjà vous y inscrire.

Carbonne : soirée thématique

Lundi 19 mars, les artisans et commerçants du Volvestre et du Savès étaient conviés à une soirée d'information sur le thème « Le fichier clients, un outil commercial au service de l'entreprise ».

Environ 35 professionnels locaux ont répondu à cette invitation et ont pu découvrir ou réactiver leurs connaissances sur l'intérêt, le contenu du fichier

clients mais aussi les règles à respecter quant à son utilisation.

Cette manifestation décentralisée a été organisée conjointement par la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne et la Communauté de Communes du Volvestre qui nous a accueillis dans ses locaux.

Les Associations de Commerçants et Artisans du Volvestre et l'Association carbonnaise « Carbonne+ » en particulier y ont été associées.

Les organisateurs espèrent dans les mois à venir renouveler ce type de soirée d'information mais aussi approfondir certains sujets en décentralisant des modules de formation sur le Volvestre, en fonction des attentes des artisans/commerçants, en partenariat avec les associations présentes sur le territoire.

CONTACT CMA :

François Minot au 05 61 10 47 22
ou fminot@cm-toulouse.fr

Revel : le Club Entrepreneurs

Une vingtaine de chefs d'entreprise ont répondu présent au Club Entrepreneurs

organisé à Revel le lundi 30 janvier.

Suite au retour de l'enquête auprès des entreprises du Lauragais, le thème « Optimiser l'utilisation d'Internet dans votre entreprise » a été choisi pour cette rencontre.

L'intervention de Monsieur Yves Mothes de la société Oréalys a porté sur les différentes possibilités qu'offrent Internet en matière de communication et l'utilisation des nouvelles fonctionnalités comme les réseaux sociaux ou les applications Smartphone.

Près de la moitié des artisans se sont déclarés intéressés par la formation « Créer son site Internet » et plus de deux tiers souhaitent que la CMA 31 renouvelle ces soirées thématiques sur Revel.

CONTACTS CMA :

- CMA Club Entrepreneurs
Fabienne Vignes
au 05 61 47 10 61 ou
fvignes@cm-toulouse.fr
- CMA Territoire Lauragais
Stéphanie Gaigné
au 05 61 10 47 92
ou sgaigne@cm-toulouse.fr

Nouvelle permanence

En collaboration avec la Communauté de communes Save et Garonne, une nouvelle permanence de la Chambre de métiers et de l'artisanat est mise en place sur Grenade pour accueillir créateurs et repreneurs d'entreprise ainsi que les artisans du territoire pour travailler sur leur projet de développement. Les permanences auront lieu dans les bureaux de la Communauté de communes Save et Garonne, rue des Pyrénées à Grenade, tous les jeudis après-midi de 14h à 17h sur rendez-vous.

CONTACTS :

Guy Daimé au 05 61 10 47 11
ou Véronique Branover au 05 61 10 47 15

Le Club Entrepreneurs



www.club.cm-toulouse.fr

Les antennes économiques de la CMA 31

DE FRONTON

Guy Daimé au 05 61 10 47 11
gdaime@cm-toulouse.fr
Permanence tous les jeudis (sur rendez-vous) de 9h à 12h dans les locaux de l'ancienne Maison du vin, 51 avenue Adrien Escudé à Fronton (RDC salle des permanences).

NOUVEAU

DE GRENADE

Guy daimé au 05 61 10 47 11
gdaime@cm-toulouse.fr
Permanence tous les jeudis après-midi de 14h à 17h sur rendez-vous dans les bureaux de la CC Save et Garonne rue des Pyrénées à Grenade.

NOUVEAU

DE RIEUMES

François Minot au 05 61 10 47 22
fminot@cm-toulouse.fr
Permanence les 2^{es} et les 4^{es} mercredis du mois (sur rendez-vous) de 14h à 17h dans les locaux de la Maison du Tailleur (Office de Tourisme 1^{er} étage) à Rieumes.

DE CARBONNE

François Minot au 05 61 10 47 22
fminot@cm-toulouse.fr
Permanence les 2^{es} et les 4^{es} mercredis du mois de 9h à 12h dans les locaux de l'association du Pays sud toulousain, 68 rue de l'église (côté mairie) à Carbone.

DE REVEL

Stéphanie Gagné au 05 61 10 47 92
sgaigne@cm-toulouse.fr
Permanence les 2^{es} mardis du mois (sur rendez-vous) de 9h à 12h dans les locaux de la MCEF, 12 avenue de Castelnau à Revel.

DE VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS

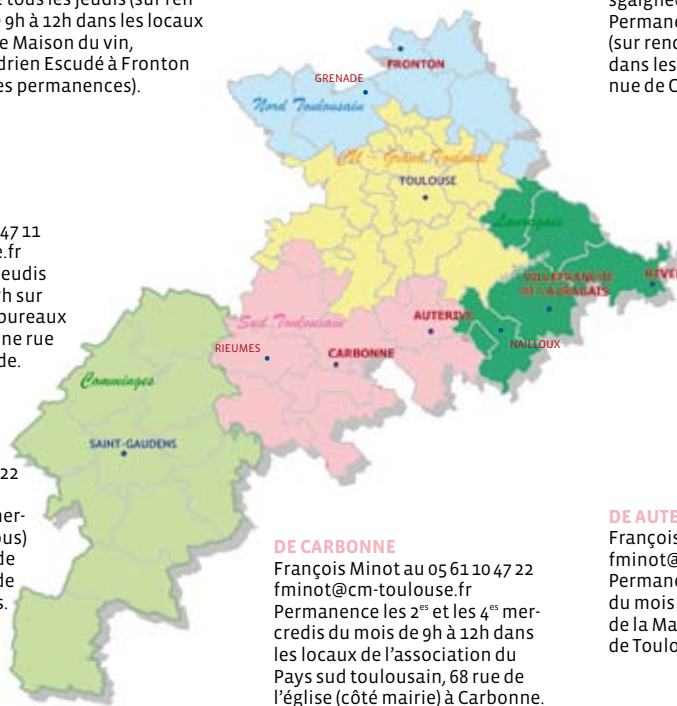
Stéphanie Gagné au 05 61 10 47 92
sgaigne@cm-toulouse.fr
Permanence les 1^{ers} et les 3^{es} mardis du mois de 9h à 12h dans les locaux de la Maison de l'Emploi, 132 rue de la République à Villefranche de Lauragais.

DE NAILLOUX

Stéphanie Gagné au 05 61 10 47 92
sgaigne@cm-toulouse.fr
Permanence les 1^{ers} et les 3^{es} jeudis du mois de 9h30 à 12h30 dans les locaux de la Maison des Services et de l'Entreprise, 1 rue de la République à Nailloux.

DE AUTERIVE

François Minot au 05 61 10 47 22
fminot@cm-toulouse.fr
Permanence les 1^{ers} et les 3^{es} jeudis du mois de 9h à 12h dans les locaux de la Maison du District, route de Toulouse à Auterive.



Artisans, commerçants, chefs d'entreprise...

une mutuelle s'engage à vos côtés



Spécialiste de la protection sociale des travailleurs indépendants

- ☑ Régime obligatoire
Organisme conventionné du RSI.
- ☑ Mutuelle santé
Des garanties au choix pour vous et vos salariés.
- ☑ Garantie prévoyance
Une protection contre les aléas de la vie.
- ☑ Epargne retraite
La constitution d'un capital en toute liberté.

Des solutions
sur mesure
pour vous et
votre entreprise

Toulouse :
80, rue Matabiau
11 bis, place St Cyprien
45, grande rue St Michel
Muret :
35, allées Niel
Colomiers :
40, rue du centre
St Gaudens :
34, bd Pasteur



Vous protéger

... c'est naturel !

N° Vert 0 800 09 0800
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.previfrance.fr

Mutuelle Oréade-Previfrance soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité SIREN 776 950 669.



Mutuelle
Prévifrance

TPE-PME

METTEZ EN PLACE UNE DÉMARCHE QUALITÉ À VOTRE RYTHME

À l'occasion de la sortie du guide AFNOR⁽¹⁾ « qualité progressive », la délégation régionale Midi-Pyrénées du Groupe AFNOR⁽²⁾ et la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne ont organisé un « atelier découvertes » dans le but de faire découvrir ce guide aux entreprises. Cette réunion a rassemblé une cinquantaine de personnes.

Face à la concurrence et à la multiplication des labels, les PME et TPE doivent rendre visible la qualité de leurs produits et de leurs services.

L'AFNOR⁽¹⁾, le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat et les organisations professionnelles ont élaboré un guide pour mettre en place une démarche qualité simple et pragmatique. Conçu pour les TPE-PME, des exemples de bonnes pratiques illustrent le document.

Ce guide est destiné à accompagner le chef d'entreprise dans la mise en œuvre de sa démarche qualité et ainsi mettre en place une organisation interne pour améliorer le fonctionnement, la relation clients et la performance de l'entreprise.

⁽¹⁾AFNOR : Agence française de normalisation

Référence : Guide pour l'amélioration de la performance des TPE/PME par une démarche qualité progressive - FD X50-818
Janvier 2012
Pour en savoir plus : www.boutique.afnor.org



CONTACT CMA :
Fanny Potagnik au 05 61 10 71 23
ou fpotagnik@cm-toulouse.fr



ACCESSIBILITÉ

DES AIDES POUR LES ARTISANS DE VITRINE

Vendredi 24 février 2012, aux Espaces Vanel à Toulouse, le Maire de Toulouse, le Président de la Chambre de commerce et d'industrie et le Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat ont présenté le dispositif d'aide sur l'accessibilité des petits commerces et de l'artisanat de vitrine aux personnes handicapées.

Dans beaucoup de cas, l'accessibilité tient à peu de choses. Au cours de la table ronde animée par Isabelle Hardy, adjointe du maire de Toulouse déléguée au commerce et à l'artisanat, plusieurs intervenants ont assuré que l'élément essentiel est la qualité de l'accueil humain du commerçant ou de l'artisan. Mais dans certains cas, les contraintes de l'établissement peuvent paraître complexes et néces-

siter une étude approfondie. Guillaume Chanaud, directeur du développement économique de la Chambre de métiers et de l'artisanat, a présenté le dispositif mis en place par les partenaires pour aider les commerçants et artisans. Ultérieurement, une liste de consultants spécialisés pour réaliser un diagnostic des établissements sera diffusée. Les partenaires prendront en charge 50 % du coût du diagnostic, avec

un maximum de 100 € d'aide. Cette aide est valable pour tous les petits commerces de proximité, et tous les artisans exploitant un établissement recevant du public (alimentaire, restaurant, coiffure, esthétique, garage automobile, etc.) Pour en bénéficier, il suffit de contacter votre CMA. Lorsque des travaux s'avèrent nécessaires, les commerçants et artisans seront orientés vers des entreprises du bâtiment formées et labellisées dans le domaine de l'accessibilité.

Concrètement qu'est ce que cela signifie ? Les établissements recevant du public devront satisfaire à un certain nombre d'exigences qui sont décrites dans un guide édité par la Mairie de Toulouse, la Chambre de commerce et d'industrie, les services de l'État et la CMA. Ce guide, gratuit, a été envoyé à l'ensemble des commerçants et artisans de vitrine concernés. Il est aussi disponible à la Chambre de métiers et de l'artisanat.

CONTACT CMA :
Fabrice Boury-Esnault
au 05 61 10 47 93 ou
fbouryesnault@cm-toulouse.fr

PRESSING

DES AIDES POUR VOUS METTRE AUX NORMES

Le Conseil Français de l'Entretien des Textiles de Midi-Pyrénées et la CMA de la Haute-Garonne, en partenariat avec l'Agence de la Maîtrise de l'Environnement et de l'Energie et l'Agence de l'Eau Adour Garonne, participent à l'opération nationale pour l'amélioration des pratiques environnementales des pressings.

L'objectif de cette campagne est d'aider les pressings volontaires à améliorer leurs pratiques environnementales pour limiter leur impact sur l'environnement et sur la santé. Les entreprises souhaitant participer à cette opération bénéficient d'un pré-diagnostic réalisé par un conseiller environnement de la Chambre de métiers.

Ce pré-diagnostic a pour buts de :

- répondre à vos questions,
- vous aider à mieux connaître l'arrêté « 2345 » (Attention, des modifications sont en cours de préparation par le ministère),
- vous informer et vous aider à obtenir les aides financières octroyées par Agence de l'Eau Adour Garonne pour le changement de votre machine de nettoyage à sec. Cette aide n'est attribuée que jusqu'en fin 2012.



À noter que ces pré-diagnostics ne se substituent pas au diagnostic réglementaire quinquennal obligatoire et ne constituent en aucun cas un contrôle.

Cette opération est gratuite et l'anonymat est préservé.

VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER...
de ce pré-diagnostic, contactez, nos conseillers environnement, Fanny Potagnik ou Fabrice Boury-Esnault au 05 61 10 47 45

MITSUBISHI

L'excellence version originale

“Un diamant taillé pour la route.”



à partir de

17 900 € HT**

SOIT 21 408,4 € TTC⁽¹⁾

sous conditions de reprise*

L 200 CLUB CAB

www.mitsubishi-motors.fr



Modèle présenté : L200 Club Cab 2.5 DI-D 178 ch Intense à 27 658 € TTC (peinture métallisée incluse 550 €) déduction faite de l'offre de reprise Argus + 3 692 €* sur votre ancien véhicule. (1) Prix du L200 Club Cab 2.5 DI-D 136 ch Inform à 21 408,4 € TTC reprise Argus + 3 692 €* déduite. *Reprise de votre ancien véhicule de cylindrée et puissance administrative inférieure ou équivalente, aux conditions Argus (valeur Argus au cours du jour, sous déduction de 15 % pour frais et charges professionnels, des frais de remise à l'état standard et du kilométrage excédentaire - au-delà de 15 000 km/an) plus 3 692 € TTC.** TVA récupérable pour les véhicules assujettis. Offre valable jusqu'au 31/03/2012 chez les concessionnaires participants. Tarifs Mitsubishi Motors maximum autorisés en vigueur en France métropolitaine au 08/01/2012 chez les distributeurs participants. M MOTORS AUTOMOBILES FRANCE SAS au capital de 10.000.000 € RCS PONTOISE n°428 635 056 - 1 avenue du Pif - 95067 Cergy Pontoise Cedex. Consommations mixtes gamme (normes CEE) : de 6,0 à 8,1 l/100 km. Emissions CO₂ mixtes gamme (normes Euro 4) : de 212 à 215 g/km.



AutoReal

**MITSUBISHI AUTO REAL 31 - 123 Bis rue Nicolas Louis Vauquelin
31000 Toulouse - Tél. 05 34 511 800**

ENERGY HARVESTING TECH

L'INNOVATION DANS LE BÂTIMENT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

EH Tech, jeune entreprise, est issue d'une réflexion sur la quantité d'énergie non négligeable venant de l'eau chaude de la douche et partant dans les égouts.



Hugo Durou (à gauche) et son équipe.



La société Energy Harvesting Tech (EH Tech), gérée par Hugo Durou, s'est positionnée comme leader technique de la récupération d'énergie à partir de l'eau chaude grâce, notamment, à deux brevets successifs. L'entreprise a développé un dispositif qui récupère les eaux usées et en capte la chaleur (par le biais d'un échangeur de chaleur) pour préchauffer l'eau froide, qui va remplir le chauffe-eau. Ainsi, la consommation du ballon d'eau chaude (gaz, électricité, fioul...) est réduite de 50 à 60 %. L'eau n'est pas recyclée et les eaux usées ne sont jamais en contact avec l'eau sanitaire propre.

Ce dispositif est une solution à



L'appareil récupère les eaux usées et en capte la chaleur.



l'augmentation du prix de l'énergie et aux exigences de la nouvelle Réglementation Thermique 2012 des bâtiments.

Compact et rentable, il est parfaitement adapté aux douches des maisons individuelles. Ainsi, dans un premier temps, EH Tech s'est attaquée au marché de l'auto et de l'éco-construction.

Le dernier développement en date est une application pour les salons de coiffure. Dans un salon, en moyenne, 22 litres d'eau à 40 °C sont consommés pour chaque client (shampooing, rinçage, soin, couleur...). Sans solution de récupération, l'eau, consommée à 40°C, est évacuée à 38 °C ce qui représente la perte quasi-intégrale de l'énergie utilisée pour la chauffer.

Lorsqu'un dispositif de récupération est installé (coût d'installation de 200 à 500 €), ces calories sont indirectement

ENERGY HARVESTING TECH

- **Chef d'entreprise:** Hugo Durou
- **Activité:** production de dispositif de récupération d'énergie
- **Adresse:** 10 avenue de l'Europe, 31520 Ramonville Saint-Agne
- **Tél:** 05 34 32 03 65
- **Année de création:** 2009
- **Effectif:** 4
- **Site:** www.ehtech.fr

réinjectées dans le ballon accumulateur par préchauffage de l'eau froide du réseau.

L'économie peut représenter environ 65 à 70 % de la facture initiale d'énergie pour chauffer l'eau.

De plus, la gamme « écoSC » a été conçue pour pouvoir être intégrée directement sous l'un des bacs à shampooing sans modification esthétique des bacs et des habitudes de consommation.

Pour 2013, EH Tech a choisi d'axer sa prospection sur les marchés intégrés des logements collectifs et pavillon.

CONTACT CMA :

Fanny Potagnik au 05 61 10 71 23
ou fpotagnik@cm-toulouse.fr

L'ASSURANCE DE VOTRE PRÊT

Jusqu'à **10 000 euros*** d'économie sur l'assurance de votre prêt !

- achat locaux professionnels et matériels
- achat logements

Avec l'Assurance Crédit MAAF PRO, vous pouvez dissocier votre emprunt et son assurance.

Bénéficiez de plus de garanties spécifiques pour les Pros !

■ la couverture du conjoint collaborateur

En cas d'incapacité temporaire totale de votre conjoint collaborateur, les mensualités du prêt sont prises en charge.

■ une franchise réduite

En souscrivant la garantie « Arrêt de travail » vous choisissez la durée de votre franchise : 60, 90 ou 180 jours. Vous pouvez ainsi être couvert à partir de 60 jours seulement.



L'Assurance Crédit MAAF PRO, **c'est simple et rapide !**

Vous pouvez généralement souscrire immédiatement auprès de votre conseiller MAAF PRO, et ainsi gagner du temps et de l'argent !

Pour en savoir plus, contactez votre Conseiller MAAF PRO

N°Cristal 0 969 328 328

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30 et du samedi de 9 h à 12 h (Appel non surtaxé + surcoût selon opérateur)

Connectez-vous : www.maaf-pro.fr

*Exemple : pour un couple de 35 ans (monsieur est artisan et madame est cadre), non fumeur, qui emprunte 100 000 euros sur 20 ans à 4 % et s'assure pour les garanties décès, perte totale et irréversible d'autonomie et arrêt de travail, par rapport au prix moyen du marché constaté (selon enquête « que choisir argent N°113 - janvier 2009 »).

L'Assurance Crédit MAAF est un contrat d'assurance collectif à adhésion facultative souscrit par MAAF Assurances, société d'assurances mutuelle à cotisations variables, RCS Niort : 781 423 280 au profit de ses sociétaires, auprès des assureurs : **MAAF VIE**, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital social de 65 385 600 €, RCS Niort 337 804 819, pour les risques de décès, perte totale et irréversible d'autonomie. N° TVA intracommunautaire FR 82 337 804 819 - Code APE 6511 Z. **MAAF Assurances SA**, société anonyme au capital social de 160 000 000 €, RCS Niort : 542 073 580 pour les risques Arrêt de Travail et Perte d'Emploi. N° TVA intracommunautaire FR 38 542 073 580 - Code APE 6512 Z. Entreprises régies par le Code des Assurances. Siège social : Chaban - 79180 CHAURAY. Adresse : Chauray - 79036 NIORT Cedex 09 - www.maaf.fr



PRO

la référence qualité pro

L'INVITÉ DE LA RÉDACTION

ENTRETIEN AVEC FRÉDÉRIC TOUBEAU, DIRECTEUR RÉGIONAL DE PÔLE EMPLOI MIDI-PYRÉNÉES

Zéro charge pour l'embauche de jeunes dans les TPE en 2012.

Le gouvernement a décidé de créer une mesure spécialement à l'attention des Très Petites Entreprises, notamment pour les artisans : l'aide « Zéro charge ». Cette aide pour l'embauche de personnes âgées de moins de 26 ans est accordée pour toute embauche réalisée entre le 18 janvier 2012 et le 17 juillet 2012 inclus.

LMA : A qui s'adresse le dispositif « zéro charge » ?

Frédéric Toubeau : Ce dispositif concerne toutes les embauches de jeunes de moins de 26 ans réalisées par des entreprises, des groupements d'employeurs ou des

associations du secteur concurrentiel de moins de 10 salariés au 31 décembre 2011, qui peuvent aujourd'hui bénéficier de l'exonération « Fillon ». Les embauches concernées sont celles réalisées du 18 janvier au 17 juillet 2012 inclus, qu'elles se fassent en Contrat à Durée Déterminée (CDD) de plus d'un mois ou en Contrat à Durée Indéterminée (CDI), à temps plein ou à temps partiel.

Les renouvellements de CDD pour une durée supérieure à un mois, ainsi que les transformations de CDD en CDI, ouvrent également droit à l'aide.

Est exclue, en revanche, l'embauche d'un salarié dans le cadre d'un contrat de travail temporaire (CTT).

L'aide correspond à ce que doivent encore payer les entreprises en cotisations patronales, après application de la réduction générale sur les bas salaires dont elles continueront bien entendu à bénéficier.

L'aide représente environ 195 euros par mois pour un taux plein et est versée trimestriellement, à compter de la date d'embauche pour une durée maximale d'un an.

Le calcul exact du montant de l'aide sera effectué par Pôle emploi, organisme gestionnaire de l'aide, selon une formule comparable à celle appliquée pour la réduction générale sur les bas salaires.

LMA : Comment les artisans peuvent-ils bénéficier de l'aide Zéro Charge ?

Frédéric Toubeau : Deux étapes sont importantes pour bénéficier de cette aide :

Tout d'abord, lors de l'embauche,



che, un formulaire de demande d'aide, disponible sur www.pôle-emploi.fr devra être complété, signé et accompagné de la copie du contrat de travail et d'un justificatif de coordonnées bancaires. La demande d'aide devra être déposée au plus tard 3 mois après la date de début d'exécution du contrat car passé ce délai, l'aide ne pourra pas être attribuée.

Dans un second temps, au terme de chaque trimestre civil, une déclaration d'actualisation trimestrielle, vous sera adressée par Pôle emploi afin de calculer le montant de l'aide devant vous être versée.

Cette déclaration devra impérativement être renvoyée à Pôle emploi dans les trois mois qui suivent la fin de chaque trimestre civil de travail déclaré, sous peine de perdre le droit à l'aide pour le trimestre considéré. Pour toute information complémentaire et pour lancer votre recrutement, contacter votre conseiller Pôle emploi au numéro habituel ou composer le 3995.

LMA : Le dispositif « zéro charge », a pris effet le 18 janvier 2012. Cette mesure a-t-elle déjà produit les effets escomptés ?

Frédéric Toubeau : Pour la région Midi-Pyrénées, à ce jour, 700 demandes ont déjà été adressées à Pôle emploi, ce qui représente 5% de l'ensemble des demandes reçues pour le dispositif au niveau national.



RETROUVEZ TOUTES CES INFORMATIONS SUR :
www.emploi.gouv.fr/zerocharges ou www.pole-emploi.fr

Initiatives Haute-Garonne

RENCONTRE

LE PRÉSIDENT BESNIER EN VISITE DANS LE COMMINGES

Le président Besnier est venu à la rencontre de différents acteurs locaux afin de faire le point sur les sujets d'actualité qui concernent l'artisanat du département fort de 2 370 entreprises employant 3 300 salariés.



Le Président Louis Besnier remet les attestations de stage aux maîtres d'apprentissage en présence de MM. Launay et Jardel, Président et Directeur du CFA du Comminges.

■ Visite du CFA du Comminges afin de rencontrer l'équipe de direction et débattre de la situation de l'apprentissage dans le Comminges. Il s'est félicité du bon partenariat entre la Chambre de métiers et de l'artisanat et le CFA du Comminges, qui se traduit par la réalisation d'une for-

mation de maître d'apprentissage mise en œuvre en partenariat entre les deux structures.

■ Réception à l'antenne de la CMA où il a accueilli, en présence de David Morales, Marie Sauts, Cécile Lac et Pascal Sala

(élu de la Chambre de métiers du sud du département), du directeur Yves Yvinec et des agents de l'antenne, le sous-préfet de Saint-Gaudens Bernard Bahut et le maire de la ville Jean-Raymond Lépinay.

À cette occasion, il a honoré Carlos Alves, artisan boulanger à Saint-Gaudens, 10 000^e contact de l'antenne en 2011, en notant une fréquentation des services en forte augmentation par rapport à l'année précédente.

Il a profité également de cette réception pour annoncer l'engagement de la CMA à renforcer sa présence dans le Comminges avec un projet de modernisation de l'antenne de Saint-Gaudens. Des rencontres qui devraient se renouveler tout au long de l'année avec les « Artisanales du Comminges » cet été et les « Pyrénéennes » en septembre prochain.

CONTACT CMA :

Antenne de Saint-Gaudens :
05 61 89 17 57 ou
sgaudens@cm-toulouse.fr

STIPA
Peinture et fourniture pour la carrosserie

38 Chemin de MONTREDON
ZAC DE GABARDIE
31200 TOULOUSE

TEL : 05 61 26 29 16
FAX : 05 61 26 29 17

Pour passer votre publicité dans LE MONDE DES ARTISANS, contactez :

THIERRY JONQUIÈRES
DIRECTEUR DE PUBLICITÉ
TÉL : 06 22 69 30 22

CÉDRIC JONQUIÈRES
CHEF DE PUBLICITÉ
TÉL : 06 10 34 81 33

Pour passer votre publicité dans LE MONDE DES ARTISANS, contactez :



THIERRY JONQUIÈRES
DIRECTEUR DE PUBLICITÉ
TÉL : 06 22 69 30 22

CÉDRIC JONQUIÈRES
CHEF DE PUBLICITÉ
TÉL : 06 10 34 81 33



Contact rédaction

ATC. 137 quai de Valmy. 75010 Paris. Tél. : 06 82 90 82 24. Fax. : 01 40 05 23 12. E-mail : c.saintignon@groupe-atc.com

Prénom Nom.....

Métier.....

Adresse.....

Téléphone.....

Fax.....

E-mail

Souhaite être recontacté pour apporter à la rédaction son témoignage sur le(s) sujet(s) suivant(s) :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Stratégie d'entreprise | <input type="checkbox"/> Environnement |
| <input type="checkbox"/> Innovation | <input type="checkbox"/> Transmission d'entreprise |
| <input type="checkbox"/> Techniques commerciales | <input type="checkbox"/> Gestion et comptabilité |
| <input type="checkbox"/> Fiscalité et administration | <input type="checkbox"/> Questions sociales |
| <input type="checkbox"/> Statut du conjoint | <input type="checkbox"/> Formation continue |
| <input type="checkbox"/> Apprentissage | <input type="checkbox"/> Matériels |
| <input type="checkbox"/> Loisirs | <input type="checkbox"/> Autres : |

Un répondeur pour les artisans et... les apprentis

Le Monde des artisans est votre magazine. Sur chaque sujet, nous voulons savoir ce que vous pensez. Politique, économie, formation, questions sociales, matériels, gestion, loisirs : comment percevez-vous, au sein de votre entreprise, les questions que nous traitons au fil de ces pages ? Pour vous exprimer dans la rubrique forum, vous disposiez, depuis plusieurs numéros, du courrier, du fax, de l'e-mail et de notre coupon-réponse (ci-contre). Désormais, vous pourrez également nous laisser un message vocal ou nous envoyer un SMS !

En contactant le 06 82 90 82 24*, vous pourrez témoigner, protester, questionner, interpellier, partager vos réflexions.

* Répondeur de la rédaction du Monde des artisans. Communication facturée au tarif normal vers un mobile.

**Une remarque, une question ?
Contactez la rédaction
au 06 82 90 82 24 !**

FIAT DUCATO

ON A AUSSI BEAUCOUP BOSSÉ

LE PRIX

À PARTIR DE

14 490 € HT⁽¹⁾



FIAT DUCATO, AU SOMMET DE SA CATÉGORIE.

- 4 nouvelles motorisations Diesel Multijet II de 115 à 180 ch : **le meilleur ratio performance/consommation.**
 - Seulement 6,8 l/100 km⁽²⁾ : **la plus faible consommation de sa catégorie**
 - **48 000 km sans entretien⁽³⁾**
 - **Nouveaux intérieurs**
- **Nouvelles technologies :** Start&Stop^{TM(4)}, motricité renforcée «Traction +»⁽⁴⁾, Blue&MeTM by TomTom^{®(4)}, boîte de vitesses robotisée Comfort-Matic⁽⁴⁾...

LA PREUVE PAR LES FAITS.

115 CH DIESEL EURO 5 : 6,8 L/100 km⁽²⁾



PROFESSIONAL

(1) Tarif au 01/01/2012 de Ducato Fourgon Tôle 3.0 CH1 2.0 Multijet 115 Pack Euro 5 : 22 950 € HT - 8 460 € HT (dont 7 460 € HT de remise constructeur et 1 000 € HT de prime pour la reprise d'un véhicule de plus de 8 ans destiné ou non à la casse) = 14 490 € HT. Version présentée Ducato Fourgon Tôle 3.0 CH1 2.0 Multijet 115 Pack Euro 5 : 24 850 € HT avec projecteurs antibrouillard (150 € HT). (2) Consommation mixte selon Dir. 99/100/CE de Ducato 3.0 CH1 2.0 Multijet 115. (3) Intervalle entre chaque intervention d'entretien programmée ou 24 mois au 1^{er} des 2 termes échu, il convient toutefois de contrôler les niveaux avec appoint éventuel des liquides ainsi que la pression des pneus. (4) En option selon les versions. Offre réservée aux professionnels, valable jusqu'au 30/06/2012 chez les Distributeurs participants.

Someda

123 route de Revel
Rocade-Est Sortie 18
31400 Toulouse
05.62.16.66.66.

Auto Nord

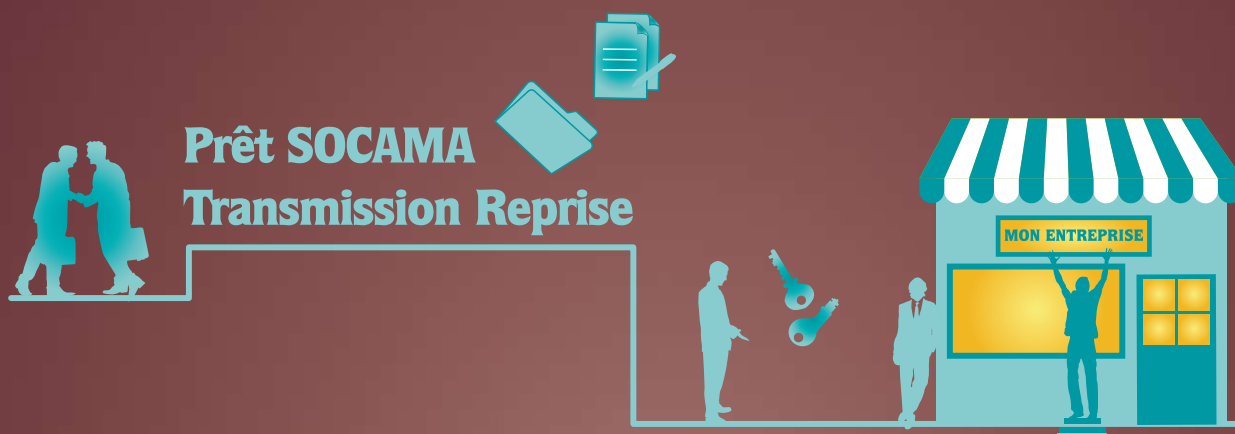
127 Av des Etats-Unis
31200 Toulouse
05.34.40.07.07.

Auto Performance

ZA babinet,
Rocade Ouest Sortie 26
31100 Toulouse
05.61.40.73.38

Sud Garonne Automobiles

R.N 117 - 7 Rue Aristide-Berges
31600 Muret
05.34.46.09.46.



Avec le Prêt Transmission-Reprise, reprenez une entreprise en protégeant votre patrimoine personnel.

Vous souhaitez acheter un fond de commerce ou encore un droit au bail ?

Banque Populaire vous propose le Prêt SOCAMA Transmission-Reprise : un prêt exclusif jusqu'à 150 000 €*, pour répondre à votre besoin de financement tout en protégeant votre patrimoine personnel.

Banque Populaire et SOCAMA, une alliance de savoir-faire au service de votre réussite !

Venez parler de vos projets avec un conseiller en agence ou bien rendez-vous sur www.banquepopulaire.fr

* Sous réserve d'acceptation du dossier par la Banque et par la SOCAMA. En cas de défaillance, le recours de la Banque Populaire à l'encontre de l'emprunteur s'exerce sans limitation sur les biens d'exploitation et est limité à 25% du montant initial du prêt sur les biens hors exploitation.



Pour ces opérations la SOCAMA bénéficie d'une garantie au titre du programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation de la Communauté Européenne.

